RESTAURANT-PIZZERIA
OLYMPIC
(face à la patinoire)
Rue d'Oche 10
1920 MARTIGNY
Tél. (026) 2 17 21

CHEZ RINO & MANUELA l'on découvre la
MAISON DE LA CUISINE ITALIENNE
30 sortes de pizzas cuites au four à bois.
Le succès des... pizzas à l'emporter!

GARAGE OLYMPIC
A. ANTILLE
SIERRE (027) 55 33 33 **SION** (027) 23 35 82 **MARTIGNY** (026) 2 12 27
Distributeur officiel pour le Valais
VW - AUDI - PORSCHE

Editeur: Coopérative «Le Confédéré»
Rédacteur responsable: Adolphe Ribordy
Rédaction-Administration: 11, rue du Grand-Verger (1er étage), 1920 Martigny
Case postale 407 - CCP 19-58 - ☎ (026) 2 65 76
Publicité: ***ofa*** Orell Fussli SA, 40, av. de la Gare, 1920 Martigny, ☎ (026) 2 56 27 - Fax 2 15 17
Impression: Cassaz-Montfort SA, 1920 Martigny, ☎ (026) 2 21 19 - Fax 2 92 97

CONFEDERE
MARTIGNY ET SA REGION
JOURNAL D'OPINION DU VALAIS ROMAND

J.A. MARTIGNY Fr. 1.— 128e année - Bi-hebdomadaire - Fr. 1.—

EDITO

par Didier Burkhalter

VUE DE FRANCE
La Suisse «prix Nobel»!

«Si l'on décernait le prix Nobel aux économies qui réussissent, la Suisse mériterait tous les honneurs». Cette affirmation ne relève en aucun cas de l'auto-satisfaction. Elle forme la conclusion d'une analyse fort pertinente effectuée par un journaliste français dans un récent numéro du périodique parisien «L'Express».

Emploi élevé, stabilité des prix, quasi-équilibre du commerce extérieur et des comptes publics, production nationale record, tous les indicateurs économiques affichent un sourire à l'éclat publicitaire dans une Suisse sevrée par ailleurs de toute ressource naturelle. Et le journaliste de notre grand voisin de regretter le manque de contagion d'un tel miracle...

Mais s'agit-il vraiment d'un miracle? On s'aperçoit vite, au contraire, que des explications logiques existent. Voyons cela de plus près!

En Suisse, la croissance économique est modérée, mais régulière. Son soutien principal: l'investissement, dont la croissance se révèle plus rapide que la consommation. On peut y voir l'expression du caractère plus fourmi que cigale des descendants de Guillaume Tell...

La Suisse et le Monde? L'analyse bat en brèche bien des clichés. Sa balance des biens et services est équilibrée. Mieux, grâce à son abondante épargne, la Suisse place des capitaux à l'étranger, «contribuant ainsi au développement mondial», comme le remarque justement le journaliste de «L'Express». La remarque prend toute sa valeur lorsqu'on se rend compte que les riches Etats-Unis comblent leurs énormes déficits extérieur et public grâce au crédit du reste du monde!

«Ce qui rend cruelle l'expérience suisse à certains Français est qu'un pareil succès doive si peu à l'Etat» poursuit «L'Express». Exemple: la modeste mais constante et efficace politique monétaire de la Banque nationale suisse, restée société privée, contraste de manière saisissante avec son homologue de l'hexagone dont la magnificence d'Etat n'a pu empêcher la dégringolade de la monnaie française.

Autre atout helvétique selon le journaliste français: le caractère décentralisé et démocratique des autorités, bref le fédéralisme, dont ce n'est pas le moindre mérite de rapprocher élus et électeurs. Et par la même occasion de modérer considérablement l'emprise de l'Etat sur la sphère privée.

L'article de «L'Express» cite enfin une ultime vertu du système helvétique: «l'esprit d'ouverture réciproque» des partis politiques au gouvernement. Reste à espérer que cette vertu, ainsi que toutes celles qui sont à la base du succès suisse — et qui, soi-dit en passant, constituent la raison d'être et d'agir du parti radical — ne soit pas affaiblie par les coups de boutoir des extrémistes de l'échiquier politique.

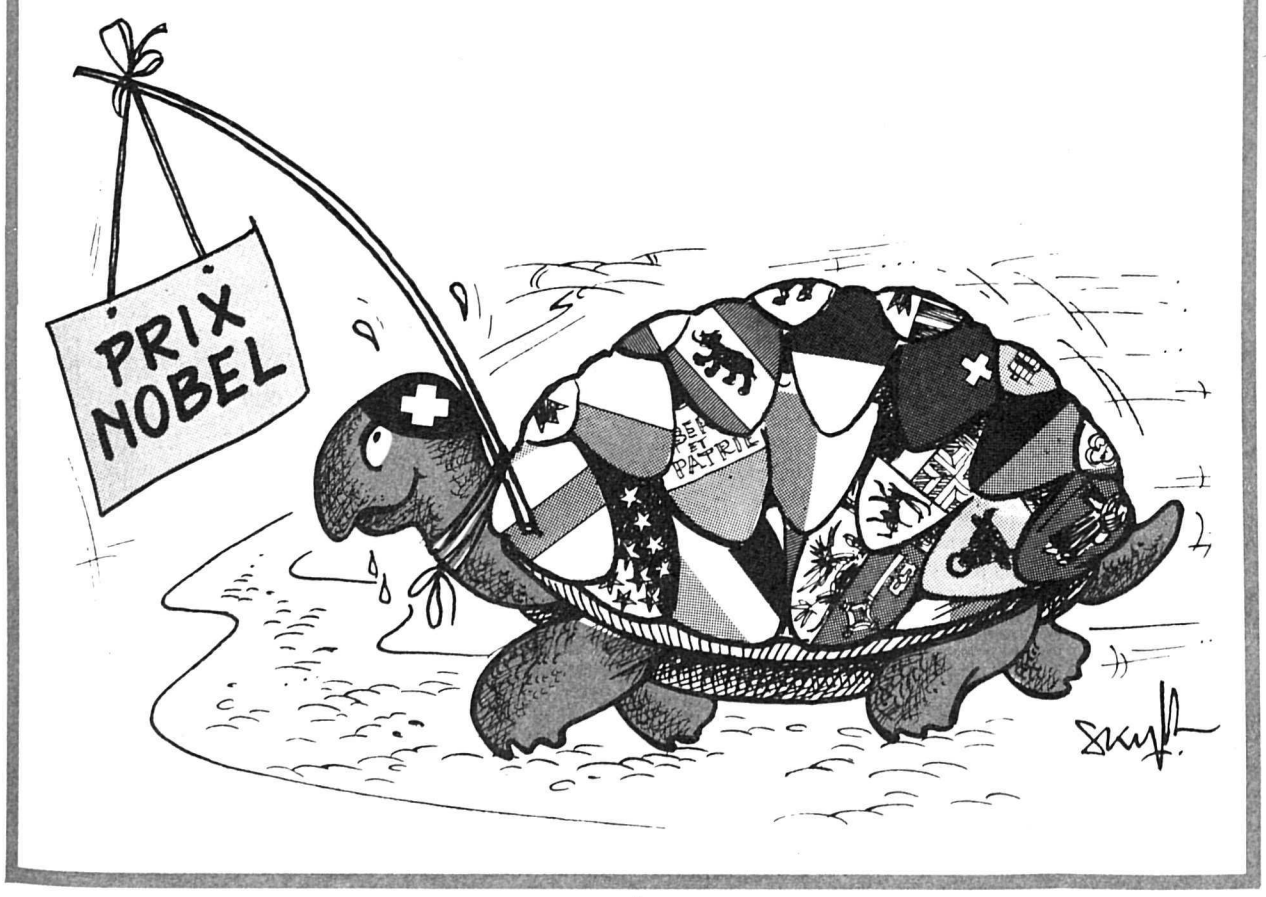

POINT DE MIRE

41 INITIATIVES DANS LE PAYSAGE POLITIQUE SUISSE

Des centrales nucléaires à la nonciature

L'amour des Suisses pour le droit d'initiative est toujours aussi fort. Selon un rapport de la Wirtschaftsförderung (Société pour le développement de l'économie suisse) paru en allemand, 41 initiatives sont prêtes à être soumises au vote populaire, déposées, lancées ou annoncées. Un nombre stable par rapport à celui enregistré l'an passé.

Sur les 41 initiatives dont il était question au début de l'année, six ont été liquidées. Les initiatives sur l'abaissement de l'âge de la retraite et de Rothenthurm ont été soumises au vote. L'initiative Denner et celle pour la protection des travailleurs contre les licenciements ont été retirées. L'initiative sur les crottes de chien et celle de Franz Weber pour la sauvegarde des forêts n'ont pas abouti. Mais six nouvelles demandes les ont remplacées ou vont arriver.

TROIS VOTES EN DÉCEMBRE

Trois initiatives (ville-campagne, 40 heures et limitation de l'immigration) seront soumises au vote le 4 décembre prochain. Vingt autres initiatives ont abouti mais font l'objet des délibérations des Chambres ou du Conseil fédéral. Parmi elles, trois initiatives du Bâlois Bernhard Böhi contre les limitations de vitesse actuelles, pour la suppression de la taxe poids lourds et contre la vignette autoroutière. Domaine routier également pour les quatre initiatives s'opposant à la réalisation de tronçons d'autoroute. Transports encore pour l'initiative CFF des Indépendants et celle intitulée «Halte au bétonnage».

Deux initiatives concernent le domaine de la santé. Il y a celle des caisses-maladie «pour une assurance-maladie financièrement supportable» et celle du PS intitulée «pour une saine assurance-maladie». Les autres initiatives touchent des domaines allant de l'énergie nucléaire au génie génétique, en passant notamment par la surveillance des prix, la suppression de l'armée, un impôt fédéral direct favorable à la famille ou l'expérimentation animale.

LE DÉLAI COURT ENCORE

Sept initiatives en sont encore au stade de la récolte des signatures. L'initiative pour la paix n'a récolté que 35 000 signatures. Il lui en faut donc encore 65 000 à trouver jusqu'au 19 octobre. Un exercice quasiment impossible. Deux initiatives lancées par l'apôtre vaudois de la moralité, Félix Glutz, voient le délai qui leur est imparti courir jusqu'au 1er mars 1989. L'une demande «l'éducation aux valeurs inhérentes à la Déclaration universelle des droits de l'homme dans l'enseignement public et privé» et l'autre veut interdire «l'exploitation mercantile de la violence et de la sexualité dans les médias».

Le délai n'est également pas encore terminé pour des initiatives concernant un tunnel de base du Gothard, les problèmes dus au tabac, les problèmes dus à l'alcool et la limitation du nombre des réfugiés.

RICHE PALETTE

Enfin, la palette des initiatives annoncées est riche. Elles concerneront le libre passage intégral dans le système de prévoyance professionnelle (Association des employés de commerce), la construction de la N4 dans le vignoble zurichois, la suppression de la nonciature apostolique (ambassade du Vatican) à Berne (une minorité de protestants), la décriminalisation de l'avortement, l'introduction d'une retraite populaire (PdT) ou encore la transformation de l'AVS en retraite populaire (VPOD).

D'autres thèmes sont d'ores et déjà annoncés. On pourrait bien avoir l'occasion de parler d'initiatives pour une Parlement professionnel (Jeunes socialistes), pour l'harmonisation des bourses d'études (Union des étudiants suisses), pour résoudre les problèmes du trafic urbain (TCS) et pour une politique agricole juste et respectueuse de l'environnement.

Améliorer la qualité des vacances pour préparer le tourisme de demain

Notre pays ne peut pas offrir le soleil à bas prix, reconnaît la FST dans son rapport annuel 1987/88. Les responsables touristiques ne possèdent guère de moyens d'influencer les conditions atmosphériques et le niveau du franc suisse. Par contre, il est tout à fait possible d'améliorer la qualité des vacances. Pour attirer un plus grand nombre d'hôtes, il serait bon d'améliorer (encore) la qualité de nos prestations.

La qualité des vacances ne dépend pas uniquement de l'hospitalité, de la beauté du paysage, du confort et de l'aménagement agréable des chambres. La pureté de l'air et le calme ont aussi une grande importance. Or, toutes les stations peuvent faire quelque chose pour lutter contre le bruit et la pollution de l'air. Cela dit, ce n'est que très progressivement que l'on parviendra à améliorer la situation. Dans son éditorial, le président de la FST, le conseiller national Franz Steinegger, nous incite à nous interroger sur les problèmes auxquels est confronté notre environnement et à tenter d'y apporter des solutions originales.

L'esprit d'entreprise est certes indispensable pour promouvoir l'essor du tourisme de demain. Toutefois, il importe aussi que soient créées des conditions-cadres favorables au tourisme, affirme la FST dans son rapport annuel. Et c'est précisément vers ce but qu'elle axe toute sa politique en concentrant depuis quelque temps ses activités sur les problèmes de l'environnement, du marché du travail et de la politique des transports. La FST cite en passant quelques-uns des thèmes les plus brûlants: la loi sur la protection des eaux et les débits minimaux, les études d'impact sur l'environnement, la politique énergétique, la forêt et le tourisme, les répercussions des sports de loisir sur l'environnement, les indemnités en cas d'intempéries, l'initiative de l'AN pour la limitation de l'immigration, Rail 2000, le poids et la largeur des autocars, etc.

Les résultats très moyens enregistrés par le tourisme l'année passée s'explique, selon la FST, par le taux de change défavorable, l'été pluvieux et l'absence de neige en décembre. Si l'on en croit les pronostics formulés par l'OCDE pour l'ensemble du monde, les perspectives seraient nettement plus favorables pour l'année en cours. L'objectif numéro 1 pour la Suisse consiste à améliorer son offre et à rationaliser l'utilisation des capacités existantes. Diverses enquêtes s'attachent à rechercher quelles sont les prestations les plus susceptibles d'attirer les touristes dans notre pays, et notamment le deuxième sondage lancé dans le cadre du système d'étude du marché touristique suisse TOMAS, qui devrait à nouveau fournir aux responsables touristiques de précieuses indications sur les nouvelles perspectives d'avenir qui s'offrent au tourisme.

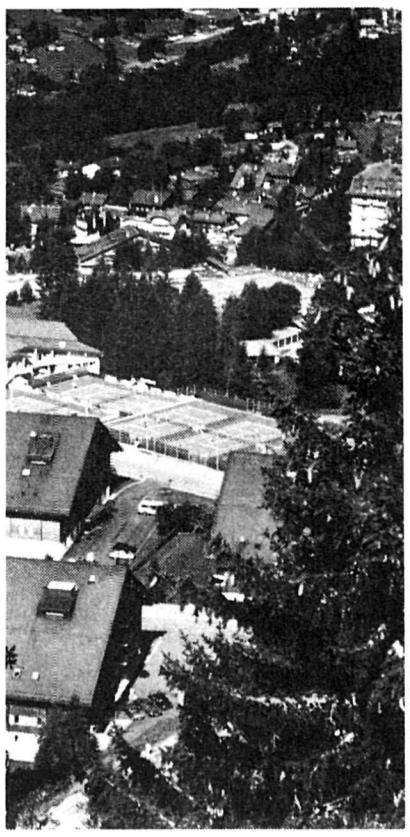

SERVICE

SELECTION TV

VENDREDI 19 AOÛT

TSR

20.30 **Films à la carte.**
Rouge: «Transamerica Express» d'Arthur Miller.
Bleu: «Docteur Follamour» avec **Peter Sellers.**

Jaune: «To be or not to be» avec Mel Brooks.

TF1

20.30 **Intervilles.**
22.20 Ushuaia. Magazine de l'extrême

A2

23.30 **«L'emprise»** de Sidney J. Furie.

FR3

20.30 **Guerre des gangs.** Série (7/13).
21.20 **Thalassa.** Le secret de Thomas Cadieux.

SAMEDI 20 AOÛT

TSR

20.00 **«Vaquero»** avec Robert Taylor, Ava Gardner et Anthony Quinn.

TF1

20.45 **Oh coco l'été chaud.** Variétés proposées par Stéphane Collaro avec la Cicciolina, Patty Layne et Alpha Blondie.

A2

20.35 **«L'excès contraire»** de Françoise Sagan.

FR3

20.30 **Disney Channel.**
22.10 **Le divan.** Invité: Andrej Zulawsky.

DIMANCHE 21 AOÛT

TSR

20.50 **«Drôle de samedi»** film suisse de Bay Okan avec **Francis Huster, Carole Laure,** Michel Blanc, Jean-Luc Bideau et Catherine Alric.

TF1

20.40 **Cycle Hitchcock.** «Pas de printemps pour Marnie» avec Tippi Hedren, Diane Baker et Sean Connery.

A2

14.10 **Les superstars.** Alain Souchon, Marthe Keller, Valérie Kaprisky.

FR3

22.30 **«Avec le sourire»** de Maurice Tourneur avec Maurice Chevalier.

LUNDI 22 AOÛT

TSR

20.00 **Le renard.** Série avec Siegfried Lowitz.
21.00 **Films à la carte.**
Rouge: «Cousin, cousine» de Jean-Charles Tachella.
Bleu: «Mon oncle» de Jacques Tati.
Jaune: «Harem» d'Arthur Joffé.

TF1

20.35 **«Le viol»** de Richard Beck avec Richard Crenna et Pat Hingle.

A2

20.35 **«Nord-Sud».** Feuilleton (6/12) avec James Read, Patrick Swayze.

23.10 **La planète miracle.** Documentaire: «L'invasion des glaciers».

FR3

20.30 **«Rapt à l'italienne»** de Dino Risi avec Oliver Reed et Marcello Mastroianni.

SELECTION RADIO

VENDREDI 19 AOÛT

RSR1

09.05 **Ouvert l'été** par Lova Golovtchiner.
20.05 **Atmosphères** par Madeleine Caboche.

ESPACE 2

09.05 **Quadrillage.** Villes d'Europe: Londres.
20.05 **L'été des festivals.** 25e Festival Tibor Varga, Sion. En direct de la salle de la Matze: Gala des lauréats du 22e Concours de violon Tinor Varga et l'Orchestre de Chambre de Lausanne.

SAMEDI 20 AOÛT

RSR1

11.05 **Le Kiosque à musique.** En direct des Avants.
22.40 **Les cacahuètes salées** par Bruno Durring.

ESPACE 2

10.00 **Samedi-musique** de Robert Dunand.

DIMANCHE 21 AOÛT

RSR1

17.05 **Michel Drucker... aux champs!** par Jean-Claude Gigon.

ESPACE 2

10.00 **Concert promenade.** En différé du Royal Albert Hall à Londres.

LUNDI 22 AOÛT

RSR 1

19.05 **Les jardins du Casino** par Jean-Claude Arnaudon.
20.05 **Atmosphères** par Madeleine Caboche.

ESPACE 2

20.05 **L'été des festivals.** Festival de Saint-Denis.

EXPOSITIONS

Fondation Pierre Gianadda: Musée archéologique gallo-romain - Musée de l'automobile. Les trésors du musée de Sao Paulo: «De Manet à Picasso», jusqu'au 6 novembre. Ouvert tous les jours de 10.00 à 19.00. Jusqu'à la fin août: jardins ouverts de 19.00 à 22.00 par beau temps.

Manoir: Rudolf Mumprecht (50 ans de dessin), jusqu'au 28 août, tous les jours de 14.00 à 18.00.

Galerie Latour: lithographies de Dali, Miro, Fini, Magritte, Chagall et Bonnefoit, jusqu'au 15 septembre, du lundi au vendredi de 08.00 à 12.00 et de 14.00 à 18.00.

Salvan (Grenier de la Maison communale): Pierre Aymar (huiles), jusqu'au 31 août, tous les jours de 08.00 à 11.00 et de 13.00 à 17.00.

Saint-Maurice/Les Cases: Galerie Casabaud, Drina Monnier (peintures), jusqu'au 30 août, tous les jours de 09.00 à 24.00 sauf le mardi soir et le mercredi.

Liddes (Etable de la Cure): peintures de Jean-Maurice Mühlemann sur la vallée de Bagnes. Ouvert jusqu'au 29 août, tous les jours de 15.00 à 18.30 (samedi et dimanche, aussi de 10.00 à 12.00).

Le Châble (Musée de Bagnes): «16 juin 1818: la débâcle de Giétroz», expo thématique ouverte jusqu'au 9 octobre. Jusqu'à la fin août tous les jours de 14.00 à 18.00, le jeudi jusqu'à 21.00. Septembre et octobre du mercredi au dimanche de 15.00 à 18.00.

Praz-de-Fort (Musée des traditions et du mobilier campagnard): Costumes suisses et vieilles danses, jusqu'au 25 août, de 14.00 à 17.30, sauf le lundi.

Musée du Grand-Saint-Bernard: «La montagne vue par Samivel» jusqu'au 2 octobre.

Martigny (Porte d'Octodure): pierres naturelles de Mariano et Natale Richiusa. Ouvert jusqu'au 27 août, tous les jours de 11.00 à 20.00.

Verbier (salle de l'école de ski): six artistes du réalisme fantastique (peintures et sculptures). Ouvert jusqu'au 15 septembre, de 15.00 à 18.00, sauf le lundi.

OFFICIEL

EXTRAITS DU B.O.

Martigny. — Le Département de l'économie publique porte à la connaissance du public que Mme Albertine Sottile-Ançay lui a adressé une requête tendant à obtenir la patente I pour la vente à l'emporter de boissons fermentées pour l'exploitation du centre Shell Eurogas, à Martigny.

Martigny. — Le Département de l'économie publique porte à la connaissance du public que M. René Borloz lui a adressé une requête tendant à obtenir le transfert à son nom de la patente A pour l'exploitation de l'Hôtel Transalpin, à Martigny-Croix.

Bovernier. — L'Administration communale soumet à l'enquête publique la demande de M. Daniel Monney, à Fully, pour la construction d'un chalet au lieu dit Les Combes, à Chemin-Dessus.

Martigny. — L'Administration communale soumet à l'enquête publique la demande de Mme Françoise Laederach tendant à obtenir à son nom le transfert de la concession d'exploitation du Café de la Place, à Martigny-Bourg.

Sembrancher. — L'Administration communale soumet à l'enquête publique une demande de la Société de développement en vue de l'implantation d'un abri-couvert à la Crête-à-Polet, à Sembrancher.

Saxon. — L'Administration communale soumet à l'enquête publique la demande de Mme Maria Perret tendant au transfert à son nom de la patente Café-Restaurant du Grenier, à Saxon.

Saxon. — L'Administration communale soumet à l'enquête publique la demande de M. Michel Veuthey pour la création de 14 emplacements de mobil-homes et l'agrandissement de son camping à l'Avouillat.

Ovronnaz. — L'Administration communale de Leytron soumet à l'enquête publique la demande de M. Claude Crettenand, à Ovronnaz, pour la construction d'un bâtiment d'habitation, avec locaux commerciaux, à Morthey.

EXTRAITS DE LA FOSC

Métral SA, à Martogny. — Nouvelle administratrice et secrétaire, Georgette Meldem, de Chamoson, à Martigny.

CINEMAS

Casino: vendredi 19 à 19.00 et 21.15: *Les sorcières d'Eastwick* de G. Miller avec Jack Nicholson et Cher (14 ans); samedi 20 et dimanche 21 à 19.00 et 21.30 (dimanche matinée à 16.30): *Le nom de la rose* de J.-J. Annaud avec Sean Connery (14 ans); dès lundi 22 à 20.30: *Police Academy 5* (10 ans).

Corso: vendredi 19 à 20.30: *Amsterdamned* de Dick Maas avec Huub Stapel (16 ans); samedi 20 et dimanche 21 à 20.30 (dimanche matinée à 16.30): *Top Gun* de Tony Scott avec Tom Cruise et Kelly McGillis (12 ans); dès lundi 22 à 20.30: *Running Man* avec Schwarzenegger (14 ans).

CARNET

MAYENS-DE-RIDDES. — M. et Mme Alfred et Adèle Crettenand viennent de fêter leurs noces d'or. Félicitations.

DÉCÈS

M. Candide Pralong, 49 ans, Mâche
M. Adrien Dussex, 51 ans, Evolène
Mme Marie Barlatey, 87 ans, Monthey
M. John Ammann, 21 ans, Martigny-Croix
M. Camille Travaletti, 75 ans, Vex
M. Alfred Pralong, 85 ans, Lens
M. l'abbé Joseph Pitteloud, 81 ans, Vex
Mme Elisabeth Maret, 63 ans, Sion
M. Michel Zufferey, 40 ans, Sierre
M. Vincent Bourban, 25 ans, Nendaz
M. André Morand, 50 ans, Riddes
M. Pierre Fontannaz, 45 ans, Premploz
M. Maurice Nanchen, 66 ans, Lens
Mme Elvire Lugon, 82 ans, Evionnaz
M. Léonard Lutz, 80 ans, Monthey
M. Noël Maury, 58 ans, Mase
M. Leonel Da Silva-Cardoso, 26 ans, Sion
M. Arthur Délitroz, 80 ans, Vollèges
M. Charles Darioly, 55 ans, Saxon
Mme Denise Loye, 51 ans, Noës
M. Edouard Fournier, 39 ans, Sentier
M. Marcel Cachat, 85 ans, Le Bouveret
M. Viktor Perren, 71 ans, Zermatt
Mme Ernestine Rey, 77 ans, Montana

Pascal Gonthier expose à Bex

L'artiste bien connu Pascal Gonthier expose ses aquarelles, lavis et pastels à la Galerie de l'Avançon, à Bex, du 19 août au 18 septembre. Le vernissage a lieu ce vendredi de 17 à 20 heures. Cette présentation est visible du mercredi au dimanche de 15 à 19 heures.

EN BREF

LE BRONZE POUR SCHWEICKHARDT

A Zoug, dans le cadre des championnats suisses d'athlétisme, le Saxonnain Stéphane Schweickhardt a décroché la médaille de bronze dans l'épreuve du 10 000 mètres. Le pensionnaire du CABV Martigny a couvert la distance en 29'32"10, établissant ainsi un nouveau record valaisan.

DEUX NOUVELLES EXPOSITIONS A MARTIGNY

Deux nouvelles expositions sont visibles depuis quelques jours à Martigny. La première, à la Porte d'Octodure, est consacrée aux œuvres en pierres naturelles des frères Mariano et Natale Richiusa. Elle est visible jusqu'au 27 août, tous les jours de 11 à 20 heures. La deuxième, à la Galerie Latour, abrite une série de lithographies dues au talent de Miro, Dali, Fini, Bonnefoit, Magritte et Chagall pour ne citer que les noms les plus importants. Cette présentation est à découvrir jusqu'au 15 septembre, du lundi au vendredi de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures (samedi et dimanche fermé).

GOSSES HEUREUX AUX MARÉCOTTES!

C'était la fête samedi et dimanche au zoo et à la piscine des Marécottes où un grand «bastringue» avait été mis sur pied pour la 5e fois à l'intention des enfants. Ces derniers ont été gâtés cette année. Les organisateurs avaient en effet fait appel à la chanteuse Annick, au clown-magicien Charlton et à l'animateur bien connu Gil Aubert. Et comme le beau temps avait décidé d'être de la partie, la manifestation a débouché sur une belle réussite. Une heureuse initiative donc qui mérite d'être renouvelée à l'avenir.

MARTIGNY - CHAMONIX: ENFANT ÉLECTROCUTÉ

Roland Barral, 11 ans, domicilié dans les Hautes-Alpes, s'est électrocuté en tombant sur le rail d'alimentation d'une voie ferrée. Le drame s'est produit à Argentières, sur la ligne Martigny-Châtelard-Chamonix, une ligne équipée d'un troisième rail, sur le côté de la voie, dans lequel circule un courant de 800 volts. Malgré les efforts des sauveteurs, l'enfant n'a pu être ranimé.

MASSONGEX - VÉROSSAZ: VICTOIRE GENEVOISE

Le Genevois Ami Guichard, au volant de sa Martini MK 45, a réussi le meilleur temps absolu de la 5e course de côte automobile Massongex-Vérossaz en 1'56"82. Disputée devant un nombreux public, cette épreuve a permis à plusieurs pilotes du Vieux-Pays de se mettre en évidence. Retenons les noms de Nicolas Fasel, de Vernayaz, d'Eric Martenet, de Troistorrents, et de Jean-Daniel Murisier, d'Orsières, qui l'ont tous emporté dans leur catégorie respective.

LE COMPLEXE D'YCOOR INAUGURÉ A CRANS

C'était la fête dimanche et lundi du côté de Crans-Montana où l'on a officiellement inauguré le nouveau complexe sportif et touristique d'Ycoor. Parmi les invités figurait M. Raymond Deferr, président du Gouvernement valaisan. Le gala de patinage artistique avec la participation de Denise Bielmann a constitué le point fort de cette cérémonie d'inauguration de ce que l'on considère, sur le Haut-Plateau, comme un nouvel atout en matière touristique.

PARAPENTE A VERBIER: VICTOIRE ALLEMANDE

Le «Verbier International Lucky Strike Open» a débouché sur une réussite totale. Chez les hommes, la première place est revenue à un Allemand, Christophe Kirsch, qui a devancé les Français Barboux et Alli Galli. Chez les dames, les Françaises Laurence Claret-Tournier et Nathalie Berger ont dominé le débat. Quant à la Suissesse Chantal Wenger, elle s'est classée au 3e rang. A relever encore la 6e place de Gérald Maret, de Lourtier, champion d'Europe en titre.

SUR L'AGENDA

SION. — Samedi 20 août à 16 heures à la Basilique du Château de Valère, Josep Maria Mas i Bonet (Espagne) se produira dans le cadre du Festival international de l'orgue ancien.

SION. — Vendredi 19 août à 20 h. 30 à la salle de la Matze, gala des lauréats du 22e Concours international de violon Tibor Varga - Orchestre de Chambre de Lausanne sous la direction d'Emmanuel Krivine.

CHAMPÉRY. — Vendredi 19 août, VIe Mémorial Claude Exhenry, course et marche populaire Champéry-Barmaz. Inscriptions au centre sportif dès 8 h. 30. Premier départ à 9 heures.

BOURG-SAINT-PIERRE. — Samedi 20 août dès 16 heures à la salle de gymnastique, concours de décoration florale avec animation musicale.

OFFRES D'EMPLOI - OFFRES D'EMPLOI

SIB

LES SERVICES INDUSTRIELS DE BAGNES mettent au concours un poste de

secrétaire du service commercial

Conditions:
— Le ou la candidat(e) du poste doit être en possession d'un CFC d'employé(e) de commerce ou d'un diplôme d'une école reconnue ou d'une école rapide, mais avec plusieurs années d'expérience.
— Domicile: sur le territoire de la Commune de Bagnes.
— Age maximum: 30 à 35 ans.

Entrée en fonctions: dès que possible, à convenir.

Traitement: selon statut du personnel.

Le cahier des charges et tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Direction des Services Industriels de Bagnes, 1934 Le Châble, tél. (026) 7 13 41.

Les personnes intéressées présenteront leurs offres détaillées manuscrites avec curriculum vitae, copie de certificats, références, etc., à l'adresse susmentionnée, jusqu'au 29 août 1988.

Les Services industriels de Bagnes

acifer

cherche pour entrée immédiate ou à convenir

1 chauffeur p. l.

Nous offrons:
— bon salaire;
— prestations sociales au-dessus de la moyenne;
— travail dans une équipe jeune et dynamique.

Faire offres écrites à:
ACIFER MARTIGNY S.A., case postale 459, 1920 Martigny

MARTIGNY REGION

GALERIE L'ÉCURIE DE LA CURE
Les huiles de Jean-Maurice Mühlemann

LIDDES. — Grand amoureux du Valais, Jean-Maurice Mühlemann vit une bonne partie de l'année à Praz-de-Fort, où il possède un chalet. Autodidacte, il consacre aujourd'hui l'essentiel de son temps à la peinture, une activité qui lui procure de nombreuses satisfactions. Notre canton lui a donc fait les yeux doux et personne ne sera étonné d'apprendre qu'il a déjà eu à plusieurs reprises l'occasion de présenter le fruit de ses travaux. Il a ainsi accroché ses œuvres à La Fouly, à Praz-de-Fort et à Orsières. Sa dernière exposition a ouvert ses portes samedi à la Galerie L'Ecurie de la Cure, à Liddes, où Mühlemann se propose de faire découvrir ses huiles, quarante et une au total, consacrées à la vallée du Grand-Saint-Bernard.

Cette exposition est visible jusqu'au 28 août, du lundi au vendredi de 15 heures à 18 h. 30, le samedi et le dimanche de 10 à 12 heures et de 15 heures à 18 h. 30.

Expo d'art contemporain à Verbier

Jusqu'au 15 septembre, l'Office du tourisme de Verbier et la Galerie Bleue d'Yverdon-les-Bains présentent les peintures et les sculptures de six artistes, tous versés dans le réalisme fantastique. Cette exposition a ouvert ses portes le week-end passé à la salle de l'école de ski de Verbier. Elle propose au public de découvrir les œuvres de Simon Gonen, Antonio Nicolas, Claire Esseiva, Jean-François Devaud, Andreas Szombath et Jean-Marie Boehler.

Ouvert de 15 à 18 heures, du lundi au samedi ou sur demande au (026 7 53 73).

A L'ATELIER FLAMINIA

On rappelle que l'Atelier Flaminia, situé au chemin des Vernes à Verbier, abrite jusqu'à la fin de ce mois les œuvres de l'artiste Kathryn Vasey. «Aquarelles de Verbier - Eté et hiver» est le thème de cette présentation visible tous les jours de 9 h. 30 à 12 heures et de 16 h. 30 à 18 h. 30, sauf le lundi.

58 musiciens en herbe à La Fouly

LA FOULY. — Une soixantaine de jeunes musiciens en provenance des fanfares La Fraternité de Liddes, L'Avenir de Bagnes, L'Union de Bovernier, l'Echo d'Orny d'Orsières et La Collombeyrienne de Collombey séjournent depuis lundi à La Fouly, à la colonie Les Girolles plus précisément, où se tient le cinquième camp organisé par L'Echo d'Orny. La direction de ce camp a été confiée à un trio composé de MM. Albert Joris, René Theux et André Tornay. Quant aux 58 participants, ils sont encadrés par une dizaine de moniteurs et mettent actuellement les bouchées doubles afin d'être fin prêts pour le concert de clôture prévu ce samedi 20 août à 17 heures à la salle de l'Echo d'Orny, à Orsières.

EN CAMP D'ENTRAÎNEMENT A VERBIER
Le Sporting-Club a préparé le prochain championnat

Le Sporting-Club des lutteurs de Martigny était en stage d'entraînement le week-end passé au centre sportif de Verbier. Sous la conduite de l'Américain Lee Roy Smith et Jimmy Martinetti, les dix-neuf pensionnaires du club ont profité de ce séjour en montagne pour parfaire leur condition physique et mettre au point quelques automatismes à trois semaines du coup d'envoi du championnat suisse de LNA. A ce propos, il est bon de savoir que le Sporting-Club entamera son pensum en allant guerroyer, le samedi 3 septembre, en terre saint-galloise, dans le fief du champion suisse en titre, Kriessern. La semaine suivante, les lutteurs octoduriens disputeront leur premier match de la saison à domicile face à Einsiedeln.

Cette année, l'équipe fanion du Sporting-Club est prise en charge par Lee Roy Smith et par l'inusable Jimmy Martinetti. Le 15 septembre, un entraîneur bulgare viendra compléter le duo. Adepte de la lutte gréco-romaine, Peter Kirov — c'est son nom — a été engagé par le Sporting-Club dans la perspective des championnats du monde qui auront lieu l'année prochaine à Martigny. Peter Kirov (62 kg) a un palmarès élogieux, pour ne pas écrire plus. Il collectionne en effet les titres de champion d'Europe, de champion du monde et de champion olympique. Il sera donc durant trois mois sur les bords de la Dranse et fonctionnera essentiellement comme entraîneur au sein du club.

En plus de Kirov, la société présidée par Etienne Martinetti annonce l'engagement du Bâlois Christian Nyffenegger (82 kg) et d'un deuxième Américain, Dave Shade (90 kg), vice-champion de son pays.

Avec un effectif aussi fourni, nul doute que le Sporting-Club peut nourrir quelque ambition cette saison. Le titre? Rien n'est sûr. Jimmy Martinetti n'est pas obsédé par la plus haute marche du podium. «Le bronze suffirait à mon bonheur!» expliquait-il à Verbier avant de préciser le fond de sa pensée: «La saison à venir est une étape sur la route des championnats du monde de 1989. Nous nous y préparons depuis plusieurs mois. Et, avec la venue de Kirov, le 15 septembre, nous croyons dur comme fer à la possibilité de pouvoir aligner un ou plusieurs éléments du Sporting-Club l'année prochaine face aux meilleurs lutteurs de la planète».

La mi-été à Charravex

Lundi 15 août s'est déroulée à Charravex la traditionnelle fête de la mi-été organisée par la Bourgeoisie de Martigny. De nombreux participants ont répondu à l'appel des organisateurs qui ont salué quelques personnalités dont MM. Pascal Couchepin, président de la ville de Martigny, Robert Franc, vice-président, Pierre-André Pillet, ministre des sports, etc.

Dès 11 heures, M. le Prieur J. Emonet, un habitué de Charravex, célébra la sainte messe qui fut agrémentée par l'interprétation aux cors des Alpes de MM. Louis Nicollerat, Gérard Fellay et Pierrot Damay. Qu'ils soient remerciés pour leur initiative qui rehaussa la fête et contribua à la bonne humeur.

Après l'apéritif offert par la Bourgeoisie, les participants purent goûter à la soupe aux pois et à un succulent jambon qui n'avait rien à envier à celui de Parme.

Le retour fut agrémenté de nombreuses haltes comme celle du Rouquin, toujours accueillant et les non moins généreux Ivon et Chantal, tout cela dans les rires, les chants et l'allégresse.

Nous remercions la Bourgeoisie pour sa largesse ainsi que le personnel de celle-ci qui se dépensa sans compter pour la réussite de cette traditionnelle fête de la mi-été. A l'année prochaine!

Louis Petoud

Assemblée générale de «Confiture»

CHEMIN-DESSUS. — L'Association culturelle «Confiture» tiendra son assemblée générale ce samedi 20 août dès 20 heures dans les vérandas de l'Hôtel Beau-Site à Chemin-Dessus.

Le bal champêtre qui débutera sur le coup de 21 heures, avec l'orchestre «Blumenstein» de Sion, sera agrémenté par la sympathique présence d'un groupe de cinq jeunes musiciens, venu tout droit d'Appenzell. Une autre manière d'enrichir nos connaissances musicales et culturelles, sans sortir de nos frontières.

Une occasion rêvée de découvrir le Hackbrett!

L'orchestre d'instruments à cordes des élèves de Herisau est une société de jeunes élèves qui jouent de la musique appenzelloise traditionnelle authentique. Les jeunes musiciens se produisent en costumes appenzellois et jouent par cœur, ce qui témoigne de leur talent et de beaucoup de zèle.

Nous avons connaissance de beaucoup de légendes sur la tradition musicale en Appenzell, mais peu d'informations sûres. On dit que ce sont des tziganes qui ont apporté le violon et le tympanon (Hackbrett) en Suisse orientale et que les musiciens en ont retenu les sons étrangers.

COMMUNE DE BAGNES

Plan de scolarité 88-89
Ecoles primaires et C.O.

Ouverture des classes: jeudi 1er sept.
Clôture des classes: mardi 13 juin 1989
Durée de la scolarité: 41 semaines
Congé hebdomadaire: la journée du mercredi et le samedi après-midi chaque deux semaines.

Vacances et congés annuels
Toussaint: du 29 octobre au soir au lundi 7 novembre le matin.
Noël: du vendredi 23 décembre au soir au lundi 9 janvier le matin.
Carnaval: du samedi 4 février le soir au lundi 13 février le matin.
Pâques: du mardi 21 mars le soir au lundi 3 avril le matin.
Pentecôte: lundi 15 mai.
Congés spéciaux: (vendanges, pont, etc.) 3 jours à fixer.

Examens de promotion: écoles primaires et C.O. mardi 6 et mercredi 7 juin 89.

Le parti radical et la gestion communale

FULLY. — Le samedi 3 septembre, le Parti radical de Fully organise son premier séminaire de gestion communale.

A l'origine de cette initiative, la volonté des dirigeants radicaux d'examiner en détail, et sous tous ses aspects essentiels, les questions liées à la gestion d'une commune en plein développement.

A cela s'ajoute la nécessité de «moderniser» et de rationaliser toujours plus le fonctionnement de l'administration communale, afin de répondre à l'attente d'une population que ne sauraient plus satisfaire les pratiques actuelles, marquées par le clientélisme et un certain laxisme.

Il était donc nécessaire de réfléchir plus longuement, en compagnie de spécialistes, aux différents problèmes posés par la conduite des affaires publiques au niveau local. D'où la mise sur pied par les responsables du PRDF de ce premier séminaire de gestion auquel participeront diversers personnalités engagées sur le plan communal et régional.

Ainsi, Me Serge Sierro, avocat et notaire, conseiller communal à Sierre, présentera la situation juridique de la commune valaisanne, ses attributions et obligations, ses relations avec l'Etat central, et sa place dans le cadre du district et de la région. Dans une deuxième intervention, M. André Praz, économiste, conseiller communal à Nendaz, abordera les questions financières, notamment la planification pluriannuelle des dépenses et des investissements, sans oublier les problèmes fiscaux et parafiscaux.

Troisième volet du séminaire: les organes politiques de contrôle de la gestion, tels que, par exemple, l'assemblée primaire, la commission de gestion ou le conseil général, qui feront l'objet d'une analyse approfondie par M. Jean-Yves Clivaz, administrateur, président du Conseil général de la commune de Conthey.

Enfin, le président du PRDV, M. Willy Claivaz, apportera une touche plus «politique» à ce séminaire en dégageant le caractère spécifique d'une «gestion radicale».

Les interventions des orateurs invités seront suivies d'une table ronde animée, entre autres, par les deux conseillers communaux, MM. Gérald Granges et Charly Valloton, ainsi que par les militants du PRDF qui feront part de leurs expériences «sur le terrain», et qui examineront, concrètement, les problèmes de gestion qui préoccupent les habitants de Fully.

Un repas en commun, à 12 h. 30, clôturera la manifestation, qui se déroulera au Cercle radical-démocratique dès 9 heures, et qui marquera, en quelque sorte, le début de la campagne électorale pour le renouvellement des autorités communales de décembre 1988.

Le PRDF

Les personnes intéressées à participer à ce séminaire de gestion communale sont priées de s'inscrire par téléphone (dès 19 heures) auprès de MM. Georgy Carron-Giroud, président du PRDF (5 34 66) et Johnny Roduit, secrétaire du PRDF (5 38 95).

†

Dans sa miséricorde, le Seigneur a rappelé subitement à Lui, le mercredi 18 août 1988, dans sa 55e année,

Monsieur
Charles DARIOLY

Font part de leur chagrin:

Son père:
Louis DARIOLY, à Saxon;

Son frère:
Norbert DARIOLY, à Saxon;

Sa tante et marraine:
Lina FELLAY-CLARET, à Saxon;

Son oncle:
Raymond DARIOLY-BIOLAZ, à Charrat;

Sa tante:
Valentine DARIOLY-DEFAGO, à Chamoson;

Sa tante et son oncle;
Marie-Thérèse et Armand JUILLAND, à Martigny;

Famille Jean-René DUBULLUIT-FELLAY, à Nyon;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies.

La messe de sépulture sera célébrée le vendredi 19 août 1988 à 15 heures en l'église de Saxon.

En lieu et place de fleurs et couronnes, pensez au Home-atelier «Pierre-à-Voir», à Saxon.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

REGIONS

DE VERBIER A CHERNEX-SUR-MONTREUX
Valaisans à la tête d'un nouveau relais gastronomique

Déjà riche en établissement de haute réputation, la Riviera vaudoise a inauguré, mardi dernier, un nouveau relais gastronomique: l'Auberge de Chernex, sertie au cœur de ce charmant village des hauts de Montreux. Plusieurs personnalités — dont M. Michel Graber, délégué aux Affaires économiques de la ville de Montreux — étaient présentes pour saluer cette naissance, due à un couple de Valaisans, très actifs à Verbier où ils entendent bien rester domiciliés.

Ce sont en effet Mme Christine Demen et Robert Meier, tous les deux depuis plusieurs années à Verbier où ils gèrent notamment la boutique «Le Savetier» qui sont les nouveaux propriétaires de cette Auberge de Chernex appelée sans aucun doute à un bel avenir gastronomique grâce à la présence d'un jeune mais talentueux chef de cuisine: M. Detlev Hohl, pendant de nombreuses années «numéro 2» de l'Auberge du Raisin à Cully. Un quatrième «mousquetaire», M. Philippe Espanet, apporte à l'équipe ses connaissances propres de maître d'hôtel et de parfait «découvreur» des vins de France et de Navarre... mais aussi du Valais.

L'Auberge de Chernex, comme son nom l'indique, a également une vocation hôtelière, concrétisée par l'offre de sept chambres, toutes différentes, mais la plupart tournées vers... les Dents-du-Midi.

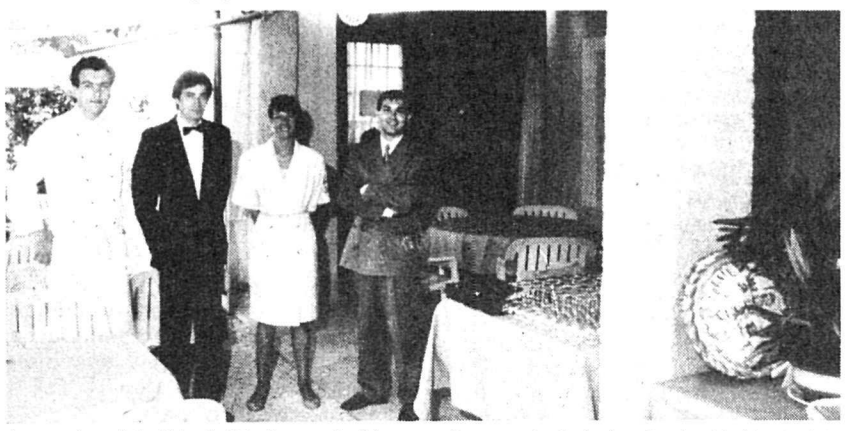

Le quatuor à la tête de l'Auberge de Chernex. De gauche à droite, Detlev Hohl, chef de cuisine, Philippe Espanier, maître d'hôtel, Christine Demen et Robert Meier, maîtres des lieux.

Jeu du Million

Samedi se déroulera le deuxième tirage intermédiaire du second round du Jeu du Million. Dans le cadre de l'émission «Sportpanorama» de la télévision alémanique, Jörg Röthlisberger, champion olympique de judo en 1980, participera au tirage au sort des principaux gagnants, parmi les quelque 100 000 cartes de participation reçues.

Mais il reste plus de 4500 prix à gagner, d'une valeur globale d'un million de francs. Pour participer, rien de plus simple: les cartes de participation, accompagnées des autocollants sportifs attrayants, sont en vente au prix de 5 francs dans les kiosques, les grands magasins, de nombreuses banques et drogueries, ainsi qu'auprès des magasins de sport. Celui qui ne veut pas soutenir le sport suisse mais souhaite néanmoins tenter sa chance, peut obtenir une carte de participation gratuite en envoyant une enveloppe-réponse adressée et affranchie à: Jeu du Million, case postale, 5431 Wettingen.

A VOUS DE JOUER!
PROCHAIN TIRAGE INTERMÉDIAIRE: 10 SEPTEMBRE 1988

Le prochain tirage intermédiaire se déroulera le samedi 10 septembre, toujours dans le cadre de l'émission «Sportpanorama» de la télévision alémanique. Le dernier tirage aura lieu le 24 septembre et le grand tirage final, qui réunira toutes les cartes reçues pendant l'année, est fixé au 8 octobre 1988. Ce jour-là, nous connaîtrons enfin le gagnant du super-prix: l'appartement de vacances à Veysonnaz (VS).

Dans l'industrie chimique, un employé sur huit a fait de hautes études

Selon la dernière enquête du Vorort, l'industrie chimique suisse employait, en 1986, 8 590 collaborateurs et collaboratrices d'un haut niveau de formation (universitaires, diplômes des Ecoles techniques supérieures - ETS - et diplômés des Hautes écoles d'administration et d'économie - HWV -). Ils se répartissaient comme suit:

— Universitaires	6 327
— Diplômés ETS	2 144
— Diplômés HWV	119

Cela signifie que 13,2% d'un effectif total de 64 920 (en 1986), soit une personne active sur huit occupées dans l'industrie chimique, a fait de hautes études.

Cette proportion, que l'on ne retrouve dans aucune autre branche industrielle, donne une idée éloquente du potentiel d'innovation dont dispose l'industrie chimique.

Selon la même enquête, l'industrie chimique estime que son effectif de collaborateurs de formation supérieure s'accroîtra encore de 6% d'ici 1990, pour atteindre 9100 personnes.

Vaccination des renards contre la rage

Une nouvelle campagne de vaccination des renards contre la rage aura lieu, les 2 et 3 septembre 1988.

Cette action au moyen d'appâts «têtes de poulets» s'étendra sur le territoire valaisan dans les districts de Martigny (partiel), Saint-Maurice et Monthey.

Nous demandons aux propriétaires de chiens et de chats des régions concernées de ne pas laisser errer leurs bêtes du 2 au 25 septembre 1988, afin d'empêcher ces animaux domestiques de manger les appâts et les vaccins.

Le vaccin utilisé est un vaccin vivant atténué, inoffensif pour les animaux, mais qui, dans des conditions exceptionnelles, peut présenter un risque minimum pour les humains.

Par conséquent et par mesure de prudence, il faut éviter de toucher les têtes de poulets et les sachets de vaccin.

Service vétérinaire cantonal du Valais

Le TCS dans les Portes du Soleil

Ce sera dimanche 4 septembre. Un rendez-vous traditionnel des técéistes valaisans: la sortie d'été. Ces années passées, ils avaient fait du lèche-glacier à l'Allalin, au Mont-Fort, au Petit-Cervin.

Cette année, ils se retrouveront sur l'herbe douce de Planachaux, au cœur des Préalpes, pour déguster une broche préparée par le maître rôtisseur René Coquoz.

Et comme l'on se trouvera face aux Dents-du-Midi, l'un des plus merveilleux sites de randonnée pédestre du Valais, ceux qui se sentiront le pied léger pourront s'engager derrière un guide dans l'une des trois promenades qui conduisent de Planachaux à Champéry.

Les técéistes profiteront de cette sortie pour faire connaissance, à Champéry, avec les artisans du val d'Illiez qui travaillent le bois et le fer, et qui exposeront leurs travaux à la galerie de l'Ecurie.

Les prix très avantageux que le TCS propose à ses membres pour le déplacement en télécabine et pour la broche devraient ajouter à la séduction de ce rendez-vous estival.

On a vu le TCS à vélo récemment. On le verra donc marcher le 4 septembre, en toute logique, après qu'il ait défendu avec vigueur la loi cantonale sur les chemins pédestres récemment.

Quant à nous, nous nous réjouirons surtout du fait que le TCS s'efforce régulièrement de faire découvrir aux Valaisans les innombrables merveilles de leur pays.

EN DERNIERE INSTANCE

La propriété par étages

Avant l'introduction du Code civil suisse, le 1er janvier 1912, le canton du Valais, comme d'autres cantons, connaissait la propriété par étages. A son entrée en vigueur, le Code civil suisse avait prohibé cette forme de propriété et les droits de propriété sur des étages ne pouvaient plus être inscrits comme tels au Registre foncier.

Le 17 avril 1920, le Conseil d'Etat valaisan a édicté une ordonnance concernant la tenue du Registre foncier, qui prévoyait la possibilité de transformer la propriété par étages en copropriété: les propriétaires d'étages étaient inscrits, sur une feuille unique, comme propriétaires du fonds et du bâtiment, avec l'indication de leurs quotes-parts. Le but de cette réglementation était de faciliter la transformation d'une forme de propriété incompatible avec le nouveau droit en une institution juridique qui lui soit conforme.

UN NOUVEAU CHAPITRE DU CODE CIVIL

Plus tard, le Parlement fédéral a introduit dans le Code civil (avec entrée en vigueur le 1er janvier 1965) tout un chapitre sur la propriété par étages (art. 712a à 712t). Si le législateur a alors introduit dans le Code civil la propriété par étages, qui en avait été exclue auparavant, c'est notamment parce qu'il avait constaté qu'il n'existait pas de succédané qui pût répondre à toutes les exigences pratiques et s'incorporer dans le droit en vigueur sans créer des contradictions.

Les nouvelles dispositions introduites à ce moment dans le Code civil (soit les art. 712a et suivants) règlent les différentes questions que pose cette forme particulière du droit de propriété: quel est son objet, la délimitation des parts, l'organisation de son administration, la répartition des frais et charges, etc.

La disposition fondamentale, soit l'art. 712a, prescrit: «Les parts de copropriété d'un immeuble peuvent être constituées en propriété par étages, de manière que chaque propriétaire a le droit exclusif d'utiliser et d'aménager intérieurement des parties déterminées d'un bâtiment.

Le copropriétaire a le pouvoir d'administrer, d'utiliser et d'aménager ses locaux dans la mesure où il ne restreint pas l'exercice du droit des autres copropriétaires, n'endommage pas les parties, ouvrages et installations communs du bâtiment, n'entrave pas leur utilisation ou n'en modifie pas l'aspect extérieur.

Il est tenu d'entretenir ses locaux de manière à maintenir l'état et l'aspect irréprochable du bâtiment.»

TRANSFORMATION CONTESTÉE PUIS ADMISE

La Société coopérative X. et Mme Z. sont copropriétaires, chacune pour une moitié, d'un immeuble avec habitation, situé dans une commune valaisanne. L'immeuble, qui date d'une époque antérieure à l'entrée en vigueur du Code civil suisse, était soumis à la propriété par étages du droit cantonal valaisan. Par convention passée en 1926/27, les propriétaires de l'époque avaient appliqué au bâtiment le régime de la «copropriété indivisible» assorti de servitudes de jouissances transmissibles, en conformité de l'art. 781 du Code civil.

Après avoir, en octobre 1982, fait citer en conciliation la Société coopérative X. en vue d'obtenir le partage de l'immeuble en cause, Mme Z. a requis, en février 1984, du Conservateur du Registre foncier de Sion l'adaptation d'office de l'immeuble au régime de la propriété par étages introduit en 1965 dans le Code civil suisse. La Société coopérative s'y est opposée et a introduit une action tendant à la constatation que ledit immeuble restait soumis au régime de la copropriété.

Finalement, le Tribunal du canton du Valais a, sur demande de Mme Z., autorisé le Conservateur du registre foncier de Sion «à poursuivre la procédure d'adaptation aux dispositions des articles 712 et suivants du Code civil».

Rejetant un recour de la Société coopérative X., le Tribunal fédéral a confirmé le jugement du Tribunal cantonal cité ci-dessus. Il a notamment relevé à ce propos que l'art. 20 bis du Titre final du Code civil, entré en vigueur en même temps que les art. 712a à 712t du Code civil, soumet à la législation nouvelle la propriété par étages de l'ancien droit cantonal. Dans la mesure où les parties au présent procès avaient converti leur ancienne propriété par étages en l'une des formes de remplacement qui se sont par la suite révélées nulles, ils pouvaient donc demander la rectification du Registre foncier. (Arrêt du Trib. féd. du 17.2.87). G.Jt.

AGRICULTURE

UNION SUISSE DES PAYSANS
Le comité directeur en Valais

Les membres du comité directeur de l'Union suisse des paysans ont siégé en Valais durant la journée de mardi sous la présidence du conseiller national Peter Gerber.

Au cours de cette séance de travail, les membres du comité directeur de l'USP ont pris position contre l'initiative ville-campagne lancée contre la spéculation foncière. Ils ont encore passé en revue plusieurs questions d'actualité, comme le Marché commun et le GATT.

La Chambre valaisanne d'agriculture était représentée mardi par son président, M. Marc Constantin.

Eclaircie dans les vergers

Le Valais s'attend à une forte récolte de pommes de la variété golden delicious. La Fédération valaisanne des producteurs de fruits et légumes, soucieuse de la maîtrise de la production, lance un appel aux arboriculteurs pour éclaircir manuellement les cultures et éliminer les fruits de troisième choix. Eclaircir consiste à régler la charge de l'arbre en vue d'équilibrer la récolte. La fédération souligne que les fruits non conformes, à savoir déformés et tachés, doivent absolument être éliminés afin de favoriser la croissance de fruits de qualité.

Les williams annoncées

Une récolte de 12 à 13 millions de kilos de poires williams est annoncée par l'Union valaisanne pour la vente de fruits et légumes. L'an passé, elle atteignait 11,5 millions de kilos. La date limite de fin de cueillette a été fixée au samedi 20 août pour le 1er choix (fruits non déformés) dont le calibre minimum atteint 57,5 mm. Les prix fixés par la bourse des fruits de Sion, pour le 1er choix, est de 1,07 francs le kilo à la production (mais une retenue sera opérée s'il y a lieu pour le placement des excédents) alors que, au départ du Valais, le prix du kilo de poires williams en plateau sera de 1,40 franc.

Bonne récolte des prunes

Les pruneaux du pays seront abondants cette année (tout comme les autres fruits suisses, sauf les abricots) selon l'Union suisse des paysans qui prévoit une récolte de 11 960 tonnes; celle-ci est en avance de deux semaines et supérieure de 62% à la moyenne, juste obtenue l'an passé. L'offre de la variété fellenberg sera forte surtout durant la première moitié de septembre. La grosseur des fruits dépassera aussi la moyenne en raison du temps très favorable.

La Suisse avait recensé 930 000 pruniers traditionnels (toutes sortes confondues) en 1981, et 200 ha de pruniers en culture intensive en 1986. Le nombre des arbres en verger traditionnel a connu une diminution de 27% de 1971 à 1981. Les mirabelles et les reines-claudes offrent une chair qui, contrairement à celle des pruneaux, est fragile et ne permet guère le transport et la commercialisation. Elles sont destinées surtout à la consommation propre.

La Régie fédérale des alcools prend des mesures en faveur des populations de montagne lors d'importantes récoltes, conjointement à la Fruit-Union Suisse. Outre l'instauration de prix préférentiels, une exportation pour désengorger le marché peut être prévue lors de récoltes particulièrement abondantes.

SION

Deux lauréats au concours international de violon

Les deux lauréats pour le Concours international de violon Tibor Varga ont été désignés mercredi soir par le jury. Il s'agit de Mlle Sang-Mee Lee (Etats-Unis) et de M. Vadim Repin (URSS). Tous deux sont âgés de 17 ans. Ils joueront donc ce soir avec l'Orchestre de Chambre de Lausanne à la salle de la Matze à Sion.

100 JAHRE ANS ANNI
ofa Votre partenaire pour la publicité-presse
ofa Orell Fussli Publicité SA
Avenue de la Gare 40, 1920 Martigny
Téléphone (026) 2 56 27

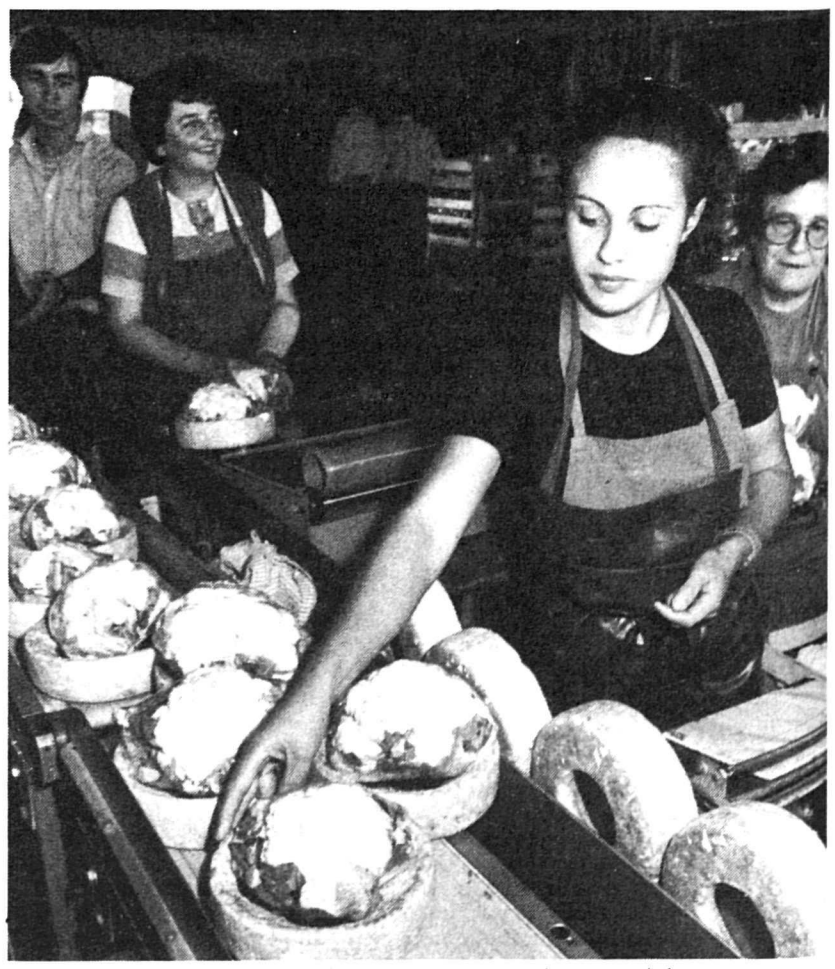

En Valais, la récolte des légumes bat son plein

ÉCONOMIE

VÉHICULES ÉTRANGERS CIRCULANT EN SUISSE

Bonjours les dégâts

En baisse régulière depuis quelques années, le nombre des accidents de la circulation provoqués par des conducteurs étrangers en Suisse et au Liechtenstein, a subi un accroissement aussi net qu'inattendu l'année dernière. C'est ce que révèle le Centre d'information des assureurs privés suisses, sur la base de la statistique la plus récente, tenue par le Syndicat suisse d'assureurs automobiles.

En 1987, 63,5 millions de véhicules provenant de l'étranger (une augmentation de 5,6% sur 86) ont circulé sur les routes de notre pays. Le nombre des dommages qu'ils y ont causés, qui de 10 173 en 1984 avait régulièrement diminué pour se situer à 9467 en 1986, a subi une hausse brusque et considérable: de l'ordre de 16,7%, avec 11 041 accidents.

Cela signifie qu'un véhicule étranger sur 5750 environ a été impliqué dans un accident de la route. Comme le rappelle l'Infas, la réparation de ces dommages est garantie dans la même mesure que si le sinistre avait été causé par un véhicule portant plaques helvétiques. Cette tache incombe à la compagnie gérante du Syndicat suisse d'assureurs automobiles, la «Zurich».

Ajoutons que sur ce total d'accidents, les conducteurs allemands en comptabilisaient 3223, suivis par leurs collègues français (3216) et italiens (2426). Les automobilistes néerlandais, avec 461 sinistres, et les Autrichiens (439) précédaient les Belges (268) et les Britanniques, qui fermaient la marche avec 231 accidents.

CFF: feu vert aux investissements

Le principe du développement des transports publics est aujourd'hui unanimement approuvé. Définir des priorités exige cependant d'avoir conscience des coûts qu'elles représentent.

Pour les seuls CFF, les dépenses annuelles d'investissements se sont accrues entre 1980 et 1987 de 527,2 mio.fr. pour s'inscrire à 1178 mio.fr. (+ 81%).

La part des dépenses d'investissements au total des dépenses est passée de 19,9% à 25,8%. Cette augmentation plus que proportionnelle des investissements donne à penser que les CFF ont accumulé un important retard au cours des années 60 et 70, notamment en matière d'infrastructure.

En augmentation de 471 mio.fr. ou de 97%, les dépenses de la régie pour les installations et les équipements se sont établies à 956 mio.fr.; leur accroissement est sensiblement supérieur à celui des dépenses relatives aux véhicules, lesquelles ont augmenté de 56,6 mio.fr. (34,2%) pour atteindre 222 mio.fr.

En 1987, les CFF ont investi 885,7 mio.fr. (75,2% de l'ensemble des investissements) dans les installations ferroviaires, 61,5 mio.fr. (5,2%) dans les usines électriques et 8,4 mio.fr. (0,8%) dans les ateliers. Les dépenses d'investissements au titre du matériel roulant se répartissent à raison de 134,3 mio.fr. (11,4%) sur les véhicules à moteur, de 60,2 mio.fr. (5,1%) sur les voitures et de 27,4 mio.fr. (2,3%) sur les wagons de marchandises et les fourgons.

CIBA-GEIGY ET CHIRON

Premiers essais cliniques pour un vaccin anti-sida

La Société Biocine Company, créée et possédée conjointement par Ciba-Geigy et Chiron, entame la première phase d'une série d'essais cliniques sur un vaccin potentiel contre le virus HIV, virus qui, on le sait, détermine le stade précurseur clinique du syndrome d'immunodéficience acquise (sida).

Ces études préliminaires sont menées sous la direction du professeur A. Cruchaud, directeur de la section d'immunologie et d'allergologie de l'Hôpital universitaire du canton de Genève. Dans le courant de l'année, d'autres examens devraient démarrer aux Etats-Unis. Ces enquêtes visent à confirmer ce que l'expérimentation animale a déjà démontré, à savoir la fiabilité et la sécurité du vaccin; par la même occasion, elles permettront de recueillir des informations sur la façon dont ce vaccin potentiel se comporte dans le corps humain.

Quelque 25 «cobayes» humains sont associés au premier essai genevois. Les participants sont choisis parmi des volontaires masculins, en bonne santé, et âgés de 20 à 60 ans. Ils ne courent aucun risque d'attraper le sida avec le vaccin étant donné qu'ils ne sont pas au contact du virus. La vaccination a précisément pour objet d'empêcher une infection par le virus HIV.

La recherche dans le domaine des vaccins anti-sida fait partie d'un vaste programme mis au point par Biocine dans le but de développer une nouvelle génération de vaccins synthétiques grâce à l'emploi de méthodes biotechniques.

Bilan énergétique suisse

Le bilan énergétique suisse montre que la part de l'électricité à la consommation totale d'énergie de la Suisse (actuellement 212 milliards de kilowatts-heures par an) est relativement modeste, à savoir 43 milliards de kilowatts-heures (kWh) en 1987, ou un cinquième de l'ensemble. La Suisse couvre les quatre cinquièmes de ses besoins en énergie avec des agents énergétiques fossiles dont, essentiellement, les produits pétroliers et le gaz. La catégorie des «agents énergétiques fossiles» comprend également le charbon, qui ne contribue toutefois que faiblement (quelque 2%) à la couverture des besoins suisses en énergie. Les agents énergétiques tels que la chaleur à distance, le bois, les ordures ménagères et les déchets industriels participent ensemble à près de 4% à l'approvisionnement en énergie. Sur les 43 milliards de kWh d'énergie électrique, 70% environ vont à l'industrie, l'artisanat, l'agriculture et les chemins de fer en tant que «facteur de production». Alors que les ménages consomment 12,5 milliards de kWh ou 29% de l'ensemble de la demande d'électricité. La production suisse d'électricité, soit 58 milliards de kWh au total, provient pour 37% des centrales nucléaires, 2% des centrales thermiques classiques, 26% des centrales au fil de l'eau et 35% des centrales à accumulation. L'année dernière, la Suisse a importé près de 13 milliards de kWh d'électricité et en a exporté 22 milliards dont environ 90% durant les mois d'été.

UN AN APRÈS LES INTEMPÉRIES DE L'ÉTÉ 1987

Seule la nature est en cause

Les graves intempéries de juillet et août 1987, qui ont provoqué pour 1,2 milliard de francs de dégâts dans les cantons touchant le massif du Gothard, ne mettent pas en cause le facteur humain: on ne peut alléguer des défauts de construction — consolidation des rives, routes, ponts — ou une mauvaise gestion des sols. C'est la conclusion à laquelle en arrive, un an après les événements, un rapport intermédiaire de l'Office fédéral de l'économie des eaux. Le rapport final est prévu pour 1990.

Les auteurs du rapport, qui ont accompagné la presse mardi sur les lieux particulièrement touchés l'été dernier, ont pour tâche d'évaluer l'influence humaine ainsi que le rôle des forêts dans les dommages, notamment en ce qui concerne la formation des hautes eaux, responsables de la catastrophe. La Confédération a débloqué 2,5 millions de francs pour cette étude.

A PLUS DE 2000 MÈTRES

L'analyse des auteurs — Andreas Götz, Armin Petrascheck et Jürg Zeller — met hors de cause l'état des forêts. La formation des hautes eaux a eu lieu dans des régions situées à plus de 2000 mètres d'altitude, où les arbres sont rares. On n'y trouve pratiquement que des glaciers, des rochers et des éboulis.

Les intempéries qualifiées de «catastrophiques» ont eu lieu entre le 14 et le 19 juillet et les 24 et 25 août. Ces jours-là, des trombes d'eau se sont abattues sur le massif du Gothard, provoquant des inondations et des glissements de terrain aux Grisons, en **Valais,** au Tessin et dans les cantons de Berne, Uri et Schwytz. Routes coupées, lignes de chemins de fer détruites, ponts et maisons emportés, régions entières sous l'eau: 200 millions de francs de dégâts en juillet, 800 millions en quelques heures, en août.

UN LIT DE BÉTON

La cause essentielle des dégâts d'eau tient aux torrents qui se sont formés à la place des petits ruisseaux sauvages en altitude. C'est ainsi qu'à **Münster (Haut-Valais),** le petit Minstigerbach — brusquement alimenté par la fonte du glacier — a entraîné des tonnes de pierres, sortant de son lit et inondant le village. Aujourd'hui encore, on frémit à l'idée que la catastrophe aurait pu se produire en pleine nuit et non à 13 heures.

Les travaux entrepris à Münster seront achevés avant la fin de l'année. Ils consistent à bétonner le lit du cours d'eau à l'intérieur de l'agglomération, selon un profil qui devrait exclure tout débordement. Travail analogue sur le Saxetbach, à Wilderswil, près d'Interlaken: là, des rochers d'environ 1 m² sont encastrés dans le béton, dans le lit et sur les berges du cours d'eau. A Andermatt (Uri), il a fallu reverdir 4 km² de prairie détruits par le débordement de la Reuss. Le canton d'Uri a d'ailleurs été pratiquement coupé du pays après les crues. Au Tessin (val Bedretto, Léventine, val Bavona), les routes, les lignes de chemins de fer, les usines électriques et les maisons ont dû être remises en état.

UNE DYNAMIQUE NATURELLE

Lors de catastrophes pareilles, il ne faut pas confondre l'importance des dommages ou la gravité des événements avec leurs causes, explique Armin Petrascheck. La nature a sa dynamique propre qui dépasse l'homme. On cherche toujours un responsable alors que, même dans le cas d'incendies, il n'y a pas toujours un incendiaire: le feu peut aussi prendre spontanément.

L'activité humaine a tout de même une part de responsabilité dans le volume des dégâts, ajoute de son côté Andreas Götz. Si on construit une maison là où il y avait un champ de maïs, les dommages potentiels sont évidemment plus élevés.

Ces jours, la Confédération va verser 56 millions de francs aux cantons sinistrés, pour les frais qui ne sont pas couverts par les contributions ordinaires et les assurances. Berne recevra 3,7 millions, Uri 13,4, Schwyz 2,6, les Grisons 15, le Tessin 9,7 et le **Valais 11,6.**

(Photo Valpresse, Sion)

La population de Münster dans le Haut-Valais ne s'est pas découragée face à l'immensité de la tâche que constitue la remise en état des lieux et la prévention contre tout nouvel incident. C'est ainsi que le Münstigerbach est en train d'être dompté par un endiguement de pierres, elles-mêmes provenant de l'éboulement. En amont du village, un immense barrage de béton retiendra plus de 50 000 m³ de matériaux en cas d'incident. Le torrent lui-même est petit à petit aménagé et l'on voit ici, au sommet du village, les murs de pierre qui commencent à canaliser les eaux. En attendant, on redoute un violent orage qui pourrait remettre en cause les travaux effectués jusqu'ici.

ALCOOL ET ALCOOLISME

— L'Afrique progresse
— La Suisse se porte bien, merci

Depuis 20 ans environ, on assiste à une augmentation constante de la production de spiritueux, de vin et — surtout en Afrique — de bière. Cela a bien entendu provoqué une augmentation de la consommation de boissons alcooliques dans le monde. Ces données, établies par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), sont commentées dans le dernier bulletin de l'Institut suisse pour la prophylaxie de l'alcoolisme (ISPA).

Si l'augmentation est faible dans le domaine de la production de vin, elle est par contre considérable dans celui de la fabrication de spiritueux. Cette hausse se constate surtout dans les pays industrialisés où la consommation de vin et d'eau-de-vie est fortement ancrée dans les habitudes de boire de la population. Selon l'ISPA, on observe une tendance contraire en ce qui concerne l'augmentation de la production de bière qui est surtout marquée dans les pays en voie de développement.

BIÈRE CONQUÉRANTE

Les pays africains, en particulier, sont devenus de gros producteurs et consommateurs de bière. En 1960, en Afrique, la consommation de bière par habitant était de 8,2 litres; en 1981, elle atteignait déjà 61,1 litres! La bière est aujourd'hui la boisson alcoolique la plus facile à produire. D'autre part, son prix modique lui permet de conquérir aisément de nouveaux consommateurs.

Si l'OMS, considérant le monde dans son ensemble, souligne tout particulièrement l'augmentation de la consommation de bière dans les pays en voie de développement, il ne faut pas perdre de vue que c'est dans les pays industrialisés que l'on boit le plus de boissons alcooliques, surtout sous forme de vin et de spiritueux.

GROSSE CONSOMMATION EN SUISSE

L'Institut suisse de prophylaxie de l'alcoolisme rappelle que la Suisse, avec une consommation moyenne de 11 litres d'alcool pur par habitant, se place parmi les grands consommateurs d'alcool. Dans la majorité des pays en voie de développement d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie, la consommation annuelle par habitant est inférieure à 5 litres d'alcool pur.

L'accès facile à l'alcool provoque, outre une augmentation des maladies du foie, de nombreux autres problèmes, tels que dépendance, accidents, actes de violence lors de manifestations sportives, etc. L'OMS insiste surtout sur le fait que l'abus d'alcool détruit la vie familiale.

La tendance actuelle est à l'augmentation de la production et de la consommation de boissons alcooliques. Elle a de graves conséquences pour la santé publique, indique l'ISPA. C'est pourquoi, l'OMS lance un appel pressant à tous les pays pour leur demander de prendre immédiatement des mesures efficaces afin d'endiguer l'offre de boissons alcooliques et de réduire ainsi des problèmes sanitaires et sociaux qui en découlent.

Un indicateur: la cirrhose

Un moyen simple de mesurer l'étendue de l'alcoolisme dans un pays est de considérer les cas de décès par cirrhose du foie. L'accès facilité aux boissons alcooliques provoque automatiquement une recrudescence de cette maladie. Il faut toutefois préciser que des causes autres qu'une consommation élevée d'alcool peuvent également déclencher une cirrhose du foie.

Le tableau ci-dessus regroupe les cinq pays où l'on recense le taux le plus élevé de cirrhose du foie pour 100 000 habitants et les cinq pays où ce taux est le plus faible. Y figurent aussi les chiffres pour la Suisse et les pays voisins.

Cas de décès par cirrhose du foie pour 100 000 habitants:
Islande 2 - Irlande 4 - Angleterre 5 - Nouvelle-Zélande 5 - Irlande du Nord 5 - Suisse 10 - RFA 19 - France 23 - Autriche 27 - Italie 10 - Porto Rico 34 - Roumanie 37 - Hongrie 42 - Chili 60.

HUILE DE CHAUFFAGE
BENZINE - DIESEL
COMBUSTIBLES
CARBURANTS

coop VALAIS

Dépôt pétrolier - Châteauneuf
Tél. (027) 35 11 01

BOUCHERIE-CHARCUTERIE
Gilbert
Evêquoz-Cottagnoud
RIDDES
☎ (027) 86 13 53

Jeunes musiciens de L'Indépendante de Charrat en camp musical

Pour la 5e fois consécutive, les jeunes musiciens de L'Indépendante de Charrat et de La Concordia de Saint-Triphon se sont retrouvés en camp musical. Cette année, c'est le chalet «La Forêt», à Suen/Saint-Martin, qui avait été retenu par les organisateurs. C'est là que les trente-trois musiciens en herbe, placés sous l'experte responsabilité de MM. Roland Mottier, directeur de L'Indépendante et président de La Concordia, et André Cerchierini, directeur de La Concordia, se sont astreints à près de sept heures quotidiennes de travail intensif. Ce camp, qui a pris fin dimanche dernier à Charrat par le traditionnel concert de clôture, a débouché sur une belle réussite, à laquelle il convient d'associer les noms de l'administrateur, M. Fernand Cretton; du chef de cuisine Dudu, efficacement épaulé de M. Roland Motto et Jean-Michel Cretton, ainsi que de la maîtresse de maison, Mme Anne-Louise Mottier.

P.-A. SARRASIN & Cie S.A.
☎ (026) 6 38 68 - 2 84 05 1907 SAXON

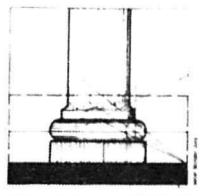

Pierres naturelles
Dessus de cuisine en granit
Cheminées
Art funéraire
«Bien faire et laisser dire»

1963-1988
25 ans
FAVRE RESSORTS
ET SES RESSORTS POUR
TENDEURS DE CULTURE ET VITICULTURE
JEAN-LUC FAVRE, directeur · CHARRAT
☎ (026) 5 48 78 - 5 41 63 Fax 5 43 26

Les Fils Maye SA
Les grands vins du Valais
1908 **RIDDES (VS)**
Téléphone (027) 86 55 86

LES GRANDS VINS DU VALAIS
LES FILS MAYE SA
RIDDES EN VALAIS

TOYOTA
Le N° 1 japonais
Agence Toyota
FRANÇOIS TACCOZ
Garage
Vente - Echange - Réparations toutes marques
1907 SAXON ☎ (026) 6 35 40

F. Staub & Fils
Dipl. + Fed
Tél. (026) 5 33 41 1926 FULLY
Atelier (026) 5 30 12 1906 CHARRAT
Ferblanterie
Appareillage
Toiture
Etanchéité
Bardage

VALAIS

Test conjoncturel de l'industrie valaisanne (avril-juin 1988)

L'industrie valaisanne a continué d'évoluer dans un climat conjoncturel favorable au cours du 2e trimestre 1988. La marche des affaires s'est même consolidée par rapport au trimestre précédent.

L'évolution des entrées de commandes témoigne de la bonne marche des affaires dans l'industrie. Les ordres en provenance de l'étranger ont bénéficié de l'affaiblissement du franc vis-à-vis de toutes les monnaies. La consommation intérieure a elle aussi contribué à soutenir la demande.

Les réserves de travail ont augmenté, de même que l'utilisation de l'appareil de production, à telle enseigne que le problème de la main-d'œuvre disponible est devenu le principal souci des chefs d'entreprises. A ce jour, les contingents d'autorisation pour les ouvriers étrangers sont épuisés, tandis que les besoins en personnel se sont accrus.

Etant donné que la demande a été soutenue, de nouvelles adaptations de prix ont été possibles. La concurrence reste cependant vive dans la plupart des secteurs, ce qui oblige nos industries à rester compétitives.

D'une manière générale, la situation apparaît sous un angle plus favorable en Valais que dans le reste du pays, tant au niveau de la marche des affaires que de l'état des commandes ou des entrées d'ordres. Cet avantage sur le plan des indicateurs globaux est dû à la structure de notre industrie orientée davantage que la moyenne favorable. C'est le cas de la chimie et, dans une moindre mesure, de la métallurgie. D'autres branches, comme l'industrie de la pierre et de la terre, l'alimentation, les machines et appareils et les arts graphiques enregistrent également une progression réjouissante. La marche des affaires dans l'industrie du bois et des meubles s'est améliorée en cours du 2e trimestre. Quant à l'horlogerie, sa situation devrait rapidement évoluer d'une manière positive, étant donné la forte progression enregistrée dans les entrées de commandes au cours des derniers mois.

Les perspectives pour le 3e trimestre 1988 sont favorables dans l'ensemble. Se fondant sur l'évolution des commandes, la plupart des entreprises tablent sur des chiffres d'affaires en hausse et une amélioration des marges bénéficiaires. L'horlogerie, en particulier, fait preuve d'un bel optimisme après la forte progression des entrées de commandes, tandis que l'industrie des machines et appareils, de même que les arts graphiques, sont plus réservés dans leurs prévisions. Mais, en général, les attentes sont positives et les craintes de retombées négatives suite à l'instabilité monétaire de l'automne 1987 se sont estompées.

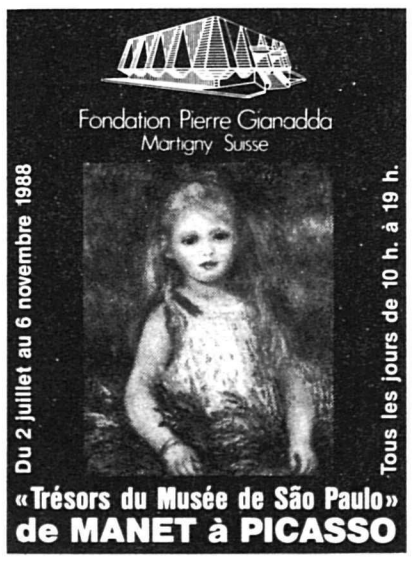

CRANS-MONTANA
Garçon, s'il vous plaît

Une fois par année, une course internationale de filles et de garçons de café est organisée. L'édition 1988 aura lieu ce vendredi 19 août dès 14 heures.

Plus de 100 concurrents en habit de travail devront se jouer des obstacles posés sur le parcours tout en soignant le style et la vitesse. Le vainqueur sera celui qui aura effectué les 800 mètres du parcours avec un temps minimum et sans renverser ses consommations.

Notons que chaque participant recevra un des nombreux prix de la superbe planche d'une valeur de Fr. 5000.— même si la chance n'est pas de son côté ce jour-là.

Le programme de cette 5e Course internationale des filles et garçons de café du vendredi 19 août est le suivant: jusqu'à 14 h. 30, remise des dossards; 14 h. 45, reconnaissance du parcours; dès 15 heures, course des différentes catégories, remise des prix, proclamation des résultats.

Chacun peut s'inscrire gratuitement auprès de l'Office du tourisme de Montana (027 - 41 30 41) ou de Crans (027 - 41 21 32) ou au départ jusqu'à 14 heures.

En cas de mauvais temps, la manifestation sera tout simplement reportée d'une semaine.

Juillet 1988 sur nos routes

Durant le mois de juillet, la Police cantonale valaisanne a enregistré 195 accidents, dont 129 ont provoqué des dégâts matériels. Trois accidents mortels sont à déplorer et quatre personnes sont décédées sur nos routes durant cette période. La vitesse inadaptée et l'imprudence du piéton sont à l'origine des accidents mortels. A noter encore que la Police cantonale a retiré plus de 200 permis de conduire pendant le mois de juillet dernier.

«RENTRÉE SCOLAIRE» 1988
Le commandant de la Police cantonale communique

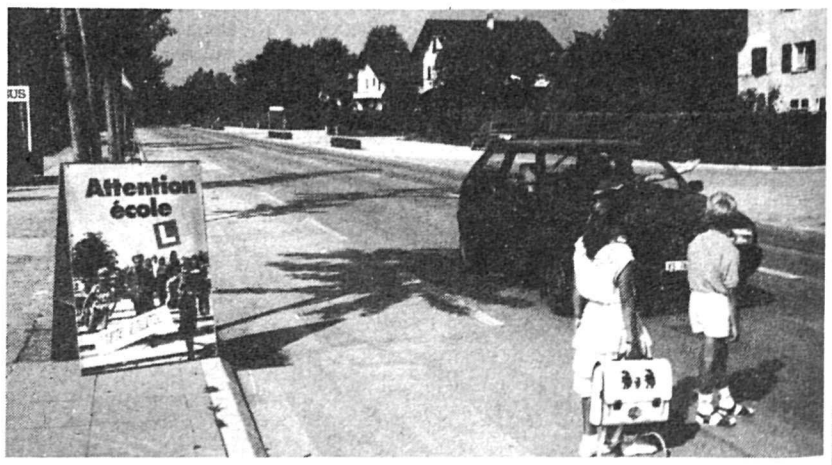

En cette période de rentrée scolaire dans notre canton, nous demandons une fois de plus, à tous les usagers de la route de faire preuve d'une extrême prudence à l'intérieur des localités, à proximité des bâtiments scolaires, à l'approche des passages pour piétons ainsi qu'aux arrêts de bus.

Les deux ou trois semaines suivant les vacances sont spécialement périlleuses. De plus, un grand nombre d'enfants prendront le chemin de l'école pour la première fois. Celui qui connaît la spontanéité avec laquelle réagissent les enfants sait qu'il doit faire la part avec l'imprévu.

— A la vue de signaux routiers de danger «Enfants» et «Passage pour piétons», chaque conducteur doit rouler lentement et être prêt à freiner.
— Aux endroits où le trafic est réglé par les patrouilleurs scolaires, chaque conducteur se conformera à leurs signes.
— Une prudence particulière s'impose à l'égard des jeunes cyclistes. Il convient de maintenir un écart suffisant lors du dépassement et de ne jamais obliquer à droite trop rapidement.

En collaboration avec les polices municipales, la Police cantonale lance une campagne de sécurité sous la forme d'une affiche diffusée sur l'ensemble du canton avec comme slogan: «Rentrée scolaire · Attention enfants».

A la vue de ces affiches placées en bordure de route, chaque usager saura se souvenir que l'enfant a confiance dans la sagesse des adultes. Tout conducteur prouvera qu'il est conscient de ses responsabilités en se montrant compréhensif, indulgent et prudent.

La sécurité des enfants dans la rue est l'affaire de tous, chacun doit se sentir personnellement responsable.

Le commandant de la police cantonale: Laurent Walpen

FOOTBALL

MARTIGNY - MALLEY 1-1 (0-1)
Un léger mieux, mais une convalescence pénible

En revenant mardi soir face à l'ES Malley grâce à un pénalty transformé par Zwygart, le MS a assuré la mise minimale, ne perdant qu'un seul point sur son terrain. Il ne faut pas se leurrer, c'est bien un point perdu. Mais au-delà du point, il y eut mardi soir quelques lueurs qui montrent que les remaniements apportés par Radu Nunweiler sont bénéfiques.

L'apport d'Yvan Moret qui a joué latéral, sur le plan offensif, est incontestable. L'introduction de Daniel Burn a tranquillisé la charnière centrale. Bruckhoff en jouant plus avancé n'a pour ainsi dire pas marché sur les pieds de Zwygart, tout en apportant plus de balles à Dany Payot, Ben Brahim et Taïca, qui jouait à la place de Fuchslocher. En début de partie, les trois attaquants nous ont gratifiés de belles actions de football et la confiance aidant, des buts devront récompenser les efforts des «grenats».

Ce samedi à 20 heures, le MS oubliera le championnat pour effectuer un difficile déplacement pour le compte de la Coupe de Suisse. En affrontant le FC Rarogne dans son fief, les pensionnaires de LNB vont au devant d'une tâche ardue. Les Haut-Valaisans ont une réputation qui n'est pas usurpée et à l'entre-saison Paul Brantschen a rejoint ses compatriotes. Il aura certainement à cœur de démontrer que s'il n'a pas trouvé place dans l'équipe des bords de la Dranse la saison dernière, ce n'est pas faute de talent.

Espérons que la différence de catégorie plaidera en faveur des Octoduriens mais rappelons-nous les déboires du FC Sion ou du Servette en terre haut-valaisanne. Surtout pas d'excès de confiance. Un succès serait le bienvenu pour exciter dame chance et la faire succomber.

Pierre-Alain Roh

Assemblée du HC Martigny

Moins d'un tour d'horloge a suffi au HC Martigny pour liquider l'ordre du jour de son assemblée générale vendredi dernier.

Le président René Grand s'est contenté de remercier toutes les personnes qui ont contribué au maintien du club en LNB.

Le mouvement juniors se porte bien. Son responsable, M. Michel Moulin, s'est félicité de la performance des Piccolo A pour leur brillant parcours à l'échelon romand.

Pour l'heure, en ce qui concerne l'équipe première, les regards lorgnent du côté du prochain championnat qui commencera le samedi 24 septembre. Sous la conduite de Norman Dubé, l'équipe peaufine sa préparation et multiplie les rencontres amicales.

A Leysin, le HCM s'est incliné devant le HC Bienne par 6 à 2 (buts de Mongrain et de Lüthi). Mardi soir, à domicile, le HCM a à nouveau connu la défaite face à Langnau sur le score de 8 à 5 (buts de Mongrain, Aebersold, Moret, Mauron et Aebersold encore).

Ce vendredi à 20 heures à Leysin, le HCM en découd avec le CP Berne (LNA). Le lendemain à la patinoire de Martigny, Kloten (LNA) donnera la réplique aux protégés de Dubé dès 20 heures.

Concours hippique officiel de Sierre
aux Iles Falcon les 26-27-28

Participation record au traditionnel concours organisé par le Cercle hippique de Sierre avec 300 chevaux, 850 départs et l'occasion pour le public de suivre une passionnante confrontation entre plusieurs générations de cavaliers de pointe.

A des champions très routiniers tels Max Hauri (champion suisse 1962, cavalier olympique à Tokyo et à Munich), Gerhardt Etter ou Jürg Notz (champion d'Europe junior puis champion suisse en 1980) s'opposeront des nouveaux arrivants dans l'élite suisse internationale. Parmi eux, les enfants du pays, Philippe Putallaz et sa femme Sandra née Romboldi, Gian-Battista Lutta (vice-champion suisse en 1987 et 1988) et Thierry Gauchat (champion suisse 1987 des jeunes cavaliers). Ils seront talonnés par l'armada des candidats au titre de champion romand, venus chercher des points de qualification pour la finale prochaine. Mais que tous se méfient d'encore plus jeunes qu'eux! Les places d'honneur seront ardemment convoitées par deux charmantes amazones de l'équipe suisse junior, Pascale Dusseiller et Laurence Schneider, ainsi que par leur contemporain, Nicolas Hochstadtler qui défend les couleurs du Liechtenstein.

Vendredi 26 août dès 8 h. 30.
Samedi 27 août dès 7 h. 15.
Dimanche 28 août dès 7 h. 30.

LIGUES INFÉRIEURES
Coup d'envoi du championnat

Le coup d'envoi du championnat valaisan de football, dans les ligues inférieures, sera donné ce week-end. En 2e ligue, cette première journée sera réduite à sa portion congrue en raison de la participation de plusieurs équipes au 2e tour principal de la Coupe suisse.

2e ligue
Agarn - Conthey
Bramois - Leuk-Susten
Grimisuat - Salquenen

3e ligue, groupe 2
Ardon - Riddes
Bagnes - Martigny II
La Combe - Vétroz
Leytron II - Chamoson
Saint-Gingolph - Vouvry
Vionnaz - ES Nendaz

COUPE DE SUISSE
Résultats valaisans et 2e tour principal

Agarn - Leytron 2-4 (0-1), Marly - Monthey 1-2 (0-1), Collombey-Muraz-Puidoux 6-0 (3-0), Brigue - Savièse 3-4 (3-1), Bex - Conthey 2-1 (1-0), Bramois - Rarogne 0-3 (0-0), Fully - Vevey 3-1 (2-0, buts de Trinchero, Arlettaz et Stéphane Carron pour Fully).

Le tirage au sort pour le deuxième tour de la Coupe de Suisse a donné lieu aux rencontres suivantes en ce qui concerne les formations du Vieux-Pays: **Leytron** - Malley, **Monthey** - Renens, **Rarogne - Martigny, Collombey-Muraz** - Montreux, **Savièse** - UGS, **Fully** - Châtel-Saint-Denis (dimanche à 17 heures). Les matches seront disputés ce week-end.

COUPE VALAISANNE
QUARTS DE FINALE

Bagnes - Chamoson	1-2
Bramois - Chalais	3-2
Savièse - Lalden	7-0
Naters - Fully	1-6

A LOUER

A louer à **MARTIGNY**
chemin des Barrières
Appartement 4 pièces
tout confort. Libre tout de suite ou à convenir.
Garage voiture
box fermé.
B. Damay, Martigny,
tél. (026) 2 32 42.

A louer dans village touristique du Valais central
AUBERGE-RESTAURANT
comprenant: café (60 places), salle à manger (30 places), carnotzet (40 places), terrasse panoramique, 20 lits d'hôtel et dortoirs.
Logement dans la maison.
Situation privilégiée.
Chiffre d'affaires intéressant.
Conviendrait parfaitement à un couple.
Entrée au 1er novembre 1988.
Faire offres sous chiffres
J 36-062666 Publicitas, 1951 Sion.

A louer à **MARTIGNY**
Beau studio
à personne seule, avec balcon et cave. Libre: 1er octobre.
S'adresser à **B. Damay, Martigny**
tél. (026) 2 32 42

COURSE A PIED

COURSE DE L'ABRICOT 88
Nouvelle victoire de Patrick Felley

Disputée samedi dernier, la course de l'Abricot 88 a connu une belle participation sur les hauts de Saxon. Dans l'épreuve réservée aux coureurs, le prometteur **Patrick Felley** a largement dominé ses adversaires, réalisant le meilleur temps de la journée en 27'16"42. Si le jeune Saxonnain récidive l'année prochaine, il s'adjugera définitivement le superbe trophée mis en jeu. Quant à l'épreuve cycliste, elle a été remportée par **Terry Jorgesen** en 34'51"08.

Voici les principaux résultats de la journée:

Course cycliste: Cat. A: 1. Frank Fulminet (36'25"52); **cat. B:** 1. Terry Jorgesen (34'51"08); **cat. C:** 1. Michel Glannaz (36'11"67), 2. Albini Tornay (38'33"67).

Course pédestre: Cat. seniors-juniors (1956-1970): 1. Patrick Felley (27'16"42), 2. André-Marcel Roduit (30'01"84), 3. Gabriel Forré (30'05"99).

Cat. hommes (1932-1955): 1. André Crettenand (28'24"82); **cat. cadets:** 1. Eric Felley (31'30"50); **cat. écoliers A:** 1. Raphaël Gillioz (33'43"80); **cat. écoliers B:** 1. Pascal Gillioz (35'30"25); **cat. écolières A:** 1. Sandrine Lambofski (54'06"58); **cat. écolières B:** 1. Valérie Pellissier (35'41"68); **cat. dames:** 1. Francine Tornay (47'22"93); **cat. seniors-juniors dames:** 1. Josiane Bossy (36'55"68), 2. Marie-Paule Gillioz (42'52"33).

CROSS DU VÉLAN
Victoire d'Olivier Martinet

Organisé par la SD de Bourg-Saint-Pierre, le cross du Vélan a vu la victoire, lundi passé, d'Olivier Martinet, d'Ovronnaz, en 47'40"35. Il a devancé Michel Gabioud, de Martigny, et Amédée Rithner, de Choëx.

Dans les autres catégories, relevons les succès de Léon Jordan, de Vaudruz (vétérans 2), de Michel Glannaz, de Farvagny (vétérans 1), de Catherine Mabillard, de Troistorrents (dames), de Conrad Davoli, de val Ferret (juniors), de Didier Jacquemettaz, de Martigny-Croix (OJ garçons) et de Carole Pellouchoud, de Somlaproz (OJ filles).

A retenir encore la remarquable prestation d'Henry Sarrasin, doyen de l'épreuve avec ses 80 ans, qui a couvert la distance en 1 h.07'58".

Maratour du Mont-Blanc

Cette année, le Maratour du Mont-Blanc est divisé en deux phases. La première se déroulera la semaine prochaine, du 22 au 25 août plus précisément, sous la forme d'une épreuve individuelle populaire. Organisée pour la première fois, cette course démarrera lundi sur le coup de 8 heures. Le programme des quatre jours de course se présente comme suit: lundi 22 (Chamonix — Les Contamines), mardi 23 (Les Contamines - Courmayeur), mercredi 24 (Courmayeur - Col du Ferret - Champex), jeudi 25 (Champex - Bovine - Col de la Forclaz - Trient - Col de Balme - Chamonix).

On peut encore s'inscrire en individuel jusqu'au 20 août. Renseignements et inscriptions: Office du tourisme de Champex (026) 4 12 27.

La deuxième phase est prévue pour le samedi 27 août. Il s'agit d'une épreuve disputée par équipe de sept coureurs avec départ simultané à Champex, Chamonix et Courmayeur.

Drame à Sierre-Zinal

Remportée par le Fribourgeois Pierre-André Grobet en 2 h. 34'16", la 15e édition de la course pédestre Sierre-Zinal a été marquée par un drame. Sitôt franchie la ligne d'arrivée, un concurrent de la catégorie «touristes» a été terrassé par une crise cardiaque. Il s'agit de Michel Zufferey, 41 ans. Architecte à Sierre, Michel Zufferey était l'époux de Marlène Zufferey-Métrailler, correspondante valaisanne du *Matin*, de *La Suisse*, et père d'un garçon, Basile. Le défunt était une figure connue dans la région sierroise. Il a notamment présidé la Jeunes Chambre Economique de sa commune.

Retour maintenant à la course pour rappeler que les concurrents helvétiques ont fait excellente figure entre Sierre et Zinal, puisqu'outre le vainqueur Grobet, on trouve encore Thomas Hildebrand à la 3e place, Edy Faessler à la 4e, Franz Näpflin à la 5e, Hans-Peter Näpflin à la 6e et le Valaisan Michel Seppey, d'Hérémence, à la 7e.

VIENT DE PARAITRE

La rentrée automnale aux éditions «Mon Village»

Quatre ouvrages vont paraître, aussi captivants les uns que les autres:
septembre 1988: «Pour un amour perdu», par André Besson
septembre 1988: «Légendes oubliées», par Christian Delval
octobre 1988: «De courage et d'espoir», par Robert Messens
décembre 1988: «Le village sans villa», par A.-L. Chappuis.

En septembre, pour le Comptoir suisse où les éditions «Mon Village» s'y trouveront pour la septième fois à l'Allée du livre, vont paraître deux ouvrages d'André Besson et Christian Delval.

Un policier de la meilleure veine de Besson tout d'abord, intitulé «Pour un amour perdu», aussi passionnant que «Le moulin du silence» paru l'année dernière, dont le succès a appelé une première réédition. D'un autre écrivain jurassien, fort connu et apprécié dans sa région, Christian Delval, va sortir de presse: «Légendes oubliées de nos montagnes». Comme le titre l'indique, ce sont des légendes merveilleuses et fort bien illustrées que l'auteur nous propose.

En octobre, un livre de Robert Messens, écrivain belge, intitulé: «De courage... et d'espoir». Un récit. Celui de la vie de l'auteur. Atteint à l'âge de huit ans de la poliomyélite, Robert Messens s'est défendu âprement contre son mal afin d'être un homme comme tous les autres.

En décembre, un nouveau roman d'Albert-Louis Chappuis: «Le village sans villa». Un thème d'une brûlante actualité qui fera sans doute parler de lui.

L'Oberland bernois

Anne-Marie Günter, journaliste à Interlaken, et Edmond van Hoorick, photographe bien connu de Richterswil, sont les deux auteurs de l'album illustré «L'Oberland bernois» venant tout juste de paraître aux Editions Silva. Par le texte et l'image, ils nous présentent et nous décrivent avec beaucoup d'amour l'une des régions les plus grandioses de nos Alpes. Aucun aspect n'a été oublié. Depuis l'histoire tourmentée jusqu'aux deux lacs de la bordure septentrionale en passant par les vallées aux aspects si divers et leurs habitants, les voies de communication, les fêtes et coutumes populaires, la conquête du tourisme des débuts à maintenant, le monde des glaciers, les hauts sommets de trois à quatre mille qui, chaque année, attirent les alpinistes du monde entier. Plus de cent magnifiques photos en couleurs, reproduites dans la qualité traditionnelle des Editions Silva, et un texte hautement instructif émerveilleront tous les amis de l'Oberland bernois.

«L'Oberland bernois» disponible aux Editions Silva, Zurich, 500 points Silva + Fr. 22.50 (+ frais d'envoi).

Les donneurs de sang SAUVENT DES VIES

Fust
- Garantie de prix bas!
- Qualité!
- Immense choix!
- Service !

Réfrigérateur Bauknecht T 1504
Un réfrigérateur de qualité à un prix choc! Contenance 125 l, casier de congélation 16 l avec tiroir coulissant. Divers accessoires. Charnière à droite.

289.- Location, droit d'achat Fr. 13.-/mois* net à 10 jours
* Location: durée minimale 4 mois

Fust ELECTROMENAGER CUISINES LUMINAIRES
Sion, av. de Tourbillon 47 027 22 77 33
Villeneuve, Centre Riviera 021 960 26 55
Vevey, rue de la Madeleine 37 021 921 70 51
Lausanne, Haldimand 12 021 20 77 33
Lausanne, place Centrale 1 021 22 33 37
Réparation rapide toutes marques 021 20 10 10

OCCASIONS UNIQUES
RENAULT 20 TX
1983, radio, gris-métal, parfait état général.
RENAULT 20 TS
1980, bleu-métal, radio, 1re main, 67 000 km. Impeccable.
RENAULT Fuego GTX
2 lit., gris-métal, prix intéressant.
RENAULT 4 GTL
1986, 30 000 km Comme neuve.
Crédit Renault-Leasing
Véhicules vendus expertisés.
GARAGE DES ALPES
A. Zwissig • Sierre
Tél. (027) 55 14 42

RESTAURANT-GRILL LE Léman
M. CLAIVAZ - (026) 2 30 75 - MARTIGNY
TOUS LES VENDREDIS SOIR dès 19 h. 30 du 22.7 au 26.8.88
DINER-BUFFET CONCERT
(sur notre terrasse, en cas de temps incertain à l'intérieur)
Réservation conseillée
Fermé le dimanche

Auberge du Pont-de-Gueuroz
M. Alain Fontaine
GUEUROZ - 1920 Martigny Tél. (026) 8 14 51
Sa carte d'été
● Choix de grillades
● Buffet de salades
et quelques desserts que vous apprécierez!
Les grillades sont servies par n'importe quel temps
Ouvert tous les jours

Ferme bressanne
Rénovée.
1288 m²
Prix sFr. 87 500.—
Crédit 80%
Tél. 0033/85 74 02 07

Ferme bressanne
2400 m²
Prix sFr. 42 500.—
Crédit 80%
Tél. 0033/85 74 02 07

100 JAHRE ANS ANNI ofa

Bains de Saillon
Station thermale suisse
Schweizer Heilbad
GAUER HOTELS
Dîner Country-Music
VENDREDI 19 ET SAMEDI 20 AOÛT
dès 17 heures sur notre terrasse
Steaks américains grillés
Buffet de salades
Un plaisir pour toute la famille
Les Bains de Saillon, 1913 Saillon, VS, tél. (026) 6 31 41

MARTIGNY

FONDATION PIERRE GIANADDA
La visite de Jean-Pascal Delamuraz

MARTIGNY. — De retour d'un long voyage qui l'a conduit en Argentine, à Singapour et en Australie, le conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz, vice-président de la Confédération, était de passage à la Fondation Pierre Gianadda samedi dernier. Accompagné de son épouse, M. Delamuraz a visité l'exposition des trésors du Musée de Sao Paulo, une exposition qui rencontre un écho exceptionnel auprès du public.
Notre photo montre Mme et M. Delamuraz salués par M. Léonard Gianadda dans les jardins de la Fondation.

Pourquoi le conte aujourd'hui?

CONTER: un plaisir retrouvé. Un ART et un TRAVAIL qui sont une découverte sans cesse renouvelée du conte, véhicule de toutes les cultures, une expérience qui entraîne une communication privilégiée entre les êtres de toutes générations.

Ecouter où dire un conte c'est ouvrir un endroit de dialogue poétique. Chacun peut y exercer sa verve et découvrir son plaisir, partager avec un auditoire un moment privilégié.

Les contes populaires parlent de la vie, du fil qui nous guide. Le plus souvent ils sont dits par les personnes âgées qui savent la vie et qui en parlent. Le récit n'est pas une anecdote, il est tissé d'un langage secret. Dire un conte c'est comme prendre une clé, ouvrir un lieu aux questions, aux émotions.

Le choix du conte est primordial. Tout d'abord il faut l'aimer. C'est une question de bien-être, donc de réussite. Il faut avoir un répertoire d'une grande variété. Le travail en atelier est d'une grande importance. C'est là que s'exerceront la mémoire, l'écoute, le travail de la voix.

A l'heure de la haute technicité, de l'informatique, du visuel, se dessine depuis quelques années un retour à la pratique du conte, pratique que l'on retrouve dans toutes les civilisations. La force de la tradition orale a défié le temps.

Deux cours seront donnés à Martigny. La séance inaugurale aura lieu le 26 octobre 1988 à 10 heures au Casino Etoile, suivie d'une conférence sur: «Du conte classique au conte moderne» par M. Luc Pauchon, universitaire et professeur de lettres à Lausanne. Le cours débute à 14 heures.

La formation comprend un apport culturel, assuré par des spécialistes, écrivains, conteurs professionnels, etc., ainsi que des ateliers de travail concernant l'écoute du conte, technique et travail de la mémoire et de la diction, maîtrise de l'expression orale.

La formation s'adresse à toute personne attirée et intéressée par cette activité: retraité, jeune parent, enseignant, éducateur, animateur, etc. Les ateliers seront de différents niveaux pour débutants et plus avancés. Car s'il est un art de conter on peut dire qu'il est aussi un art du plaisir de bien conter.

Les cours sont organisés sous le patronage de M.D.A. et la responsable régionale est Marcelle Borgeat-Mojon.

On peut s'inscrire jusqu'au 15 novembre 1988 et le 26 octobre. Prix du cours: Fr. 60.—. Téléphone (026) 2 27 41 ou (026) 6 11 48 (le soir de préférence).

PROGRAMME

Mercredi 25 octobre:	à 10 heures, séance inaugurale pour les deux groupes au Casino-Etoile, avenue de la Gare, Martigny à 14 heures, conférence «Du contre classique au conte moderne» par Luc Pauchon, professeur, universitaire, spécialiste des contes
Lundi 14 novembre:	à 14 heures, Atelier, Centre des loisirs, Martigny
Lundi 28 novembre:	à 10 heures, conférence «Les contes de Noël» par S. Huber et Corinne Schoch, conteuses à Genève à 14 heures, Atelier, Centre des loisirs, Martigny
Lundi 12 décembre:	à 14 heures, Atelier, Centre des loisirs, Martigny
Lundi 9 janvier 89:	10 heures à midi et de 14 heures à 16 h. 30, conférence «L'épopée du Kalevala» par Michèle Treuthart de Payerne
Lundi 23 janvier:	à 14 heures, Atelier, Centre des loisirs, Martigny
Lundi 6 février:	10 heures à midi et 14 heures à 16 h. 30, «Faire parler son cœur et son instinct», par Jean-Luc Borgeat, comédien et metteur en scène, Centre des loisirs, Martigny
Lundi 20 février:	à 14 heures, Atelier, Centre des loisirs, Martigny
Lundi 6 mars:	10 heures à midi, Conférence par M. Maurice Zermatten, sur Henri Pourrat 14 heures à 16 h. 30, Atelier, Centre des loisirs, Martigny
Lundi 20 mars:	à 14 heures, Atelier, Centre des loisirs, Martigny
Lundi 3 avril:	à 10 heures, conférence par Irène Muret «Les contes chinois» à 14 heures, Atelier, Centre des loisirs, Martigny
Lundi 17 avril:	à 14 heures, Atelier, Centre des loisirs, Martigny
Lundi 2 mai:	10 heures à midi, causerie par Odile Pouzin et M. Alice Théler sur les contes des mille et une nuits 14 heures à 16 h. 30, Atelier, Centre des loisirs, Martigny
Lundi 14 mai:	14 heures à 16 h. 30, approche du conte fantastique, par Marcelle Borgeat, Centre des loisirs, Martigny
Fin mai:	date à fixer: «Fête des conteurs».

ECOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE
Plan de scolarité 1988/89

Début des cours: jeudi 1er septembre
Fin du 1er trimestre: samedi 26 novembre
Fin du 2e trimestre: vendredi 10 mars
Fin de l'année scolaire: vendredi 23 juin
Pour les classes de **sportifs et artistes** l'évaluation scolaire est programmée sur deux semestres.
Fin du 1er semestre: samedi 28 janvier
Fin de l'année scolaire: vendredi 23 juin

Congés et fêtes
Congés hebdomadaires: mercredi après-midi et samedi après-midi
Vendanges: 1/2 jour à fixer
Toussaint: du samedi 29 octobre à midi au lundi 7 novembre à 7 h. 50
Immaculée Conception: jeudi 8 décembre
Noël: du vendredi 23 décembre au soir au lundi 9 janvier à 7 h. 50
Carnaval: du samedi 4 février à midi au lundi 13 février à 7 h. 50
Pâques: du samedi 18 mars à midi au lundi 3 avril à 7 h. 50
Semaines d'études à Interlaken: du samedi 8 avril à midi au lundi 17 avril à 7 h. 50
Ascension: jeudi 4 mai
Lundi de Pentecôte: lundi 15 mai
Fête-Dieu: jeudi 25 mai

Moutain Bike à Ovronnaz

Ce dimanche, Ovronnaz vivra à l'heure de son épreuve de Moutain Bike comptant pour le championnat suisse de la spécialité. Organisé par la Société de développement locale, ce 3e Tour de la Grand-Garde verra la participation des meilleurs spécialistes helvétiques de la discipline. Le départ sera donné à 10 h. 30 devant l'Ecole suisse de ski et la proclamation des résultats est prévue sur la place d'arrivée vers 15 heures. Les concurrents emprunteront un parcours long de 27 kilomètres pour une dénivellation de 1200 mètres. A noter que cinq catégories seront au départ: Fun, femmes, juniors, seniors 1 et seniors 2.

Les inscriptions sont prises à l'Office du tourisme d'Ovronnaz (027 - 86 42 93).

Fête paroissiale à Saxon

La fête paroissiale de Saxon se déroulera ce dimanche 21 août à Plan-Bot, au-dessus de Sapinhaut. En cas de mauvais temps, la manifestation aura lieu dans l'abri public des Lantses.

3 ET 4 SEPTEMBRE A CHARRAT
3e Gymkhana des tracteurs

Le Syndicat des producteurs de Charrat et environs organisent son 3e Gymkhana réservé aux tracteurs les 3 et 4 septembre. Ce concours est ouvert aux catégories dames , juniors (14-17 ans) et seniors (18 ans et plus). Placé sous le patronage de l'Association valaisanne pour l'équipement technique et agricole, il se déroulera selon le programme suivant: samedi 3, début du gymkhana à 13 h. 30; dimanche 4, reprise du concours à 9 heures et proclamation des résultats à 17 heures.

Trends

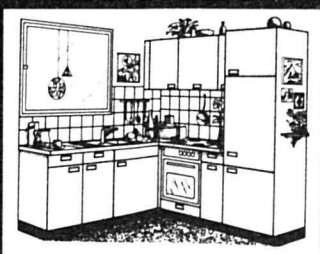

SOLIDA
Cuisine Fust Solida: faces et arêtes arrondies en mélamine imitation bois, livrable en plusieurs coloris
5959.-
(Appareils et montage inclus)
Appareils de marque encastrables les plus modernes dans toutes les cuisines Fust. Cuisinière Bosch HEE 610 G, hotte aspirante Bosch avec éclairage, réfrigérateur Bosch KTL 1631, 150 l, avec compartiment de congélation 18 l, éviers Franke Compact.
Services Fust:
Garantie de 5 ans sur les meubles — Rénovation prise en charge e A à Z — Conseils à domicile et sans engagement de nos spécialistes — Offre immédiate par ordinateur dans nos centres d'exposition, en fonction de votre cuisine — En permanence, cuisines d'exposition à prix coûtant
Appelez-nous pour convenir d'un entretien avec un spécialiste en cuisines!
Fust vous offre plus! La qualité à des prix avantageux: un des points forts de Fust! Testez-nous!
Fust
CUISINES
ELECTROMÉNAGER LUMINAIRES
Sion, av. de Tourbillon 47 (027) 23 13 44
Villeneuve, Centre Riviera (021) 960 25 11
Lausanne, Grand-Pont 2 (021) 23 65 16
Etoy, Centre de l'Habitat (021) 807 38 78
Le grand constructeur de cuisines

La Liberté en camp musical

FULLY/NENDAZ. — Pour la 10e année consécutive, la fanfare La Liberté, de Fully, a organisé un camp musical à l'intention de ses jeunes musiciens. Placé sous la responsabilité générale de M. Jean-Charles Dorsaz, assisté du vice-président de la société, M. Fabrice Bender, ce camp s'est déroulé cette semaine à Siviez/Nendaz et a réuni trente-cinq instrumentistes en herbe. Le groupe a reçu une instruction théorique et pratique sous la conduite de moniteurs compétents, parmi lesquels on peut citer MM. Jim Shepherd, Billy Millar, Conny Legget et Radu Chisu, des noms connus dans le monde musical. Véronique Pitteloud, Jean-Michel Favre, Tony Cheseaux, le nouveau directeur de La Liberté, et le cuisinier Pierre Gay ont également contribué à la réussite de ce camp qui prendra fin par deux concerts ce vendredi à 20 heures à Haute-Nendaz et demain samedi, à 20 heures également, dans la grande salle du Cercle Démocratique, à Fully.

Rentrée des classes à Martigny

Le Conseil communal a fixé la date de la rentrée des classes au lundi 29 août 1988.

Les élèves se rassembleront devant les différents centres scolaires selon l'horaire suivant:
— Centre scolaire de la ville, ainsi que les classes enfantines des différents pavillons 9 h. 00
— Ecoles de la paroisse protestante 9 h. 00
— Centre scolaire du Bourg: classes enfantines et primaires 9 h. 30

Pour faciliter l'organisation de cette journée, des listes comportant les noms des élèves et des titulaires de classes seront affichées à l'entrée des bâtiments scolaires. Les parents et les élèves auront l'obligeance de les consulter à partir du mardi 23 août 1988. Les personnes qui auraient des remarques éventuelles à formuler à propos de ces listes sont priées de le faire auprès de la Direction des écoles jusqu'au jeudi 25 août au plus tard.

PLAN DE SCOLARITÉ 1988/1989

Début de l'année scolaire:	lundi 29 août 1988
Clôture de l'année scolaire:	samedi 17 juin 1989
Congé de la Toussaint:	du samedi 29 octobre 1988 à midi au lundi 7 novembre 1988 le matin
Vacances de Noël:	du vendredi 23 décembre 1988 le soir au lundi 9 janvier 1989 le matin
Congé de Carnaval:	du samedi 4 février 1989 à midi au lundi 13 février 1989 le matin
Vacances de Pâques:	du samedi 18 mars 1989 à midi au lundi 3 avril 1989 le matin
Congé de Pentecôte:	lundi 15 mai 1989
Autres congés: Immaculée:	jeudi 8 décembre 1988
Ascension:	jeudi 4 mai 1989
Fête-Dieu:	jeudi 15 mai 1989

Une demi-journée à disposition des classes
Examens de promotion: mardi 6 et mercredi 7 juin 1989.

DISQUES
PFERD
ACTION
sur les disques à tronçonner et meuler
le métal et la pierre
∅ 230 mm
Veuthey & Cie S.A.
MARTIGNY - MONTHEY